

TRAJECTOIRES ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Suivi et nouveaux engagements 2019
des entreprises de l'Afep

Décembre 2019

Table des matières

■ L'ÉDITORIAL DE LAURENT BURELLE.....	5
■ DÉMARCHE ET CHIFFRES CLÉS 2019.....	6
■ PRÉSENTATION DE L'AFEP	8
■ LE SUIVI 2019 DE 102 ENGAGEMENTS PRIS EN 2017 ET 2018 PAR 33 ENTREPRISES	9
■ LES 23 NOUVEAUX ENGAGEMENTS 2019 PRIS PAR 15 ENTREPRISES	76

L'éditorial de Laurent Burelle, Président de l'Afep



Plus que jamais, la préservation de l'environnement est devenue un impératif pour nos sociétés. Elle implique un changement profond dans nos manières de produire et de consommer. Confinée encore hier aux seuls cercles des spécialistes, la notion d'« économie circulaire » vient désormais s'inviter dans les pratiques quotidiennes et le débat public.

A cet égard, il convient de rappeler que les grandes entreprises de l'Afep n'ont pas attendu la contrainte législative pour agir : dès 2017, 33 d'entre elles se mobilisaient pour porter 100 engagements volontaires en faveur de l'économie circulaire. Présentés sous la forme de fiches factuelles à l'attention des parties prenantes et des spécialistes, ces engagements étaient assortis de la promesse d'un suivi, effectué pour la première fois en octobre 2018. L'objectif était en effet d'apporter un certain nombre de faits et de chiffres afin de pouvoir expliquer et dialoguer dans un souci d'exigence.

Cette nouvelle édition de décembre 2019 du suivi des engagements pris par les grandes entreprises en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans cette démarche, tout en la complétant. Par souci de précision, a ainsi notamment été ajoutée cette année pour chaque engagement suivi, une nouvelle indication sur les modalités de validation retenues.

Illustration de l'enthousiasme suscité autour de l'initiative engagée par l'Afep, quatre entreprises supplémentaires ont rejoint cette année cette démarche de publication

collective, et de nouveaux engagements ont été formulés par des entreprises déjà participantes. Au total, ce sont donc 125 engagements de 37 entreprises issues de 20 secteurs d'activité qui sont présentés dans ce document.

Les progrès sont réels : 13 % des engagements pris en 2017 et 2018 sont considérés comme « menés à terme » et parmi ces derniers, 92 % ont atteint les résultats prévus. Plus largement, 82 % des engagements suivent le rythme prévu en 2018 et 12 % sont considérés comme « en avance ».

Le caractère pionnier des démarches engagées par les grandes entreprises méritent d'être soulignées au moment même où le gouvernement a choisi de faire de la promotion de l'économie circulaire un des enjeux clés de la seconde partie du quinquennat. Si le projet de loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, qui doit être adopté au 1^{er} trimestre de l'année 2020, est particulièrement important pour dessiner les grands objectifs, fixer des exigences communes ainsi que des outils, et sanctionner le cas échéant les contrevenants, il est en effet important de rappeler que les pistes de progrès proviendront principalement des efforts volontaires des entreprises. Celles-ci sont en effet les mieux à même d'identifier de nouvelles solutions en faveur de l'économie circulaire et de les partager avec le plus grand nombre.

En tant que Président de l'Afep, je souhaite que le suivi pragmatique de ces initiatives permette à tous les acteurs mobilisés par l'économie circulaire de mieux se connaître, mieux se comprendre, et faciliter les coopérations indispensables pour avancer de façon constructive sur l'ensemble des chaînes de valeur.

Soyons fiers des progrès réalisés, et puisse la dynamique lancée en 2017 s'amplifier encore l'année prochaine !

**Laurent Burelle,
Président de l'Afep**

Démarche et chiffres clés 2019

A. Rappel de la démarche

Soucieuse de promouvoir les nouvelles solutions d'économie circulaire développées par les entreprises, l'Afep a mobilisé en 2017 les entreprises membres pour qu'elles rendent publics et visibles leurs engagements volontaires en faveur de l'économie circulaire.

Présentée à l'Hôtel de Roquelaure en février 2017, la **première publication a rassemblé 33 entreprises ayant pris 100 engagements**. A cette occasion, le Président de l'Afep a souligné l'importance de réaliser un suivi annuel précis de ces engagements afin de nourrir le débat public et favoriser ainsi un dialogue constructif entre entreprises et parties prenantes.

L'Afep a publié en octobre 2018 le **suivi de ces 100 engagements** qu'elle a présentée lors d'un colloque à l'Hôtel de Roquelaure. Aux 100 engagements initiaux se sont ajoutés 21 nouveaux engagements portés par 12 entreprises. Ce suivi a montré que 83 % des actions étaient en cours, 16 % menées à terme et 80 % des actions en cours suivaient le rythme prévu avec 16 % des actions en avance. La quasi-totalité des actions menées à terme ont atteints leurs objectifs.

Cette année encore, l'Afep est au rendez-vous avec la publication annuelle en décembre 2019 du suivi des actions prises en 2017 et 2018 et non encore terminées. Elles sont au nombre de 102 auxquelles s'ajoutent 23 nouveaux engagements pris par 15 entreprises.

Afin de respecter le souci de précision et de transparence dans l'état des lieux annuel, l'Afep a conçu 2 types de fiches fondées sur les faits et les chiffres :

Des fiches d'engagement afin que l'entreprise décrive de façon précise l'action lancée :

- Numéro d'action et titre
- Nature d'enjeu relevé par l'action :
 - évaluer les flux de ressources,
 - identifier les opportunités associées aux chaînes de valeur,
 - formuler des objectifs qualitatifs ou quantitatifs
- Année de début et de fin de l'engagement
- Principaux acteurs mobilisés (en interne / externe)
- Leviers économie circulaires correspondant à l'action selon les définitions de l'ADEME (voir infra)
- Modalités de l'engagement.

Ces fiches sont accessibles à la page 76 de ce document pour les 23 nouveaux engagements de 2019 et accessibles à la [page 69 de la publication de 2018](#) pour les nouveaux engagements publiés cette année et également accessibles à la [page 31 de la publication de 2017](#).

Des fiches de suivi afin de décrire l'avancement de l'action:

- Nature d'enjeu relevé par l'action (mêmes 3 enjeux que supra)
- Année de début et de fin de l'engagement
- Avancement de l'action :
 - Date de réalisation du suivi
 - Modalité de validation du suivi 2019 (**nouvelle rubrique par rapport au suivi 2018 à la demande des entreprises**)
 - Etat des lieux de l'action : en cours, menée à terme, annulée
 - Comparaison avec le rythme prévu dans le suivi 2018 : suit le rythme prévu, en avance, retardé
- Résultats partiels ou définitifs de l'action (résultats atteints, partiellement atteints, non atteints)
- Commentaires sur l'avancement de l'action.

Ces fiches sont accessibles à la page 9 de ce document pour les 102 engagements publiés en 2017 ou 2018 et non encore terminés et accessibles à la [page 8 de la publication de 2018](#) pour les 100 engagements publiés en 2017.



- | | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| R Recyclage | EF Economie de fonctionnalité |
| MA Action Multi-acteurs | EIT Ecologie industrielle et territoriale |
| ADU Allongement de la durée d'usage | EC Eco-conception |
| CR Consommation responsable | AD Approvisionnement durable |

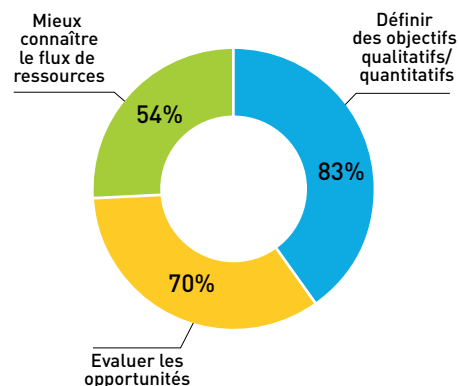


B. Chiffres clés 2019

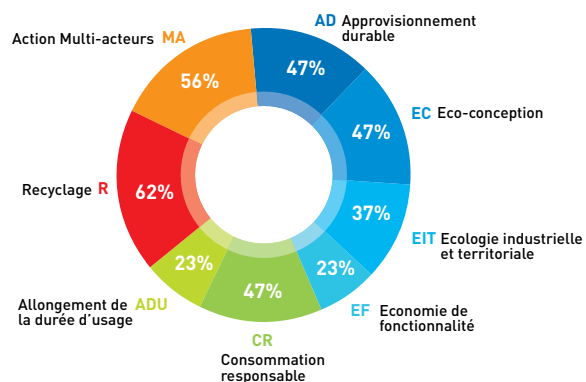
- Les 125 engagements (102 publiés en 2017 et 2018 et 23 nouveaux publiés cette année 2019) sont portés par 37 entreprises membres, ce qui donne une moyenne de 3,4 engagements par entreprise (allant de 1 à 7 engagements au maximum).
- En 2019, 4 nouvelles entreprises ont rejoint la démarche de publication collective de l'Afep : Eramet, Korian, Plastic Omnium et Sanofi. Pour mémoire, en 2018, 3 entreprises avaient rejoint le dispositif : Accor, BNP Paribas et Edenred.
- Les engagements 2019 sont issus de 20 secteurs d'activités différents : énergie, industrie d'extraction et de première transformation, matériaux, chimie, automobile, transports, bâtiments, immobilier, ingénierie, électronique, électroménager, télécommunications, agro-alimentaire, cosmétique-beauté, distribution, santé, services à l'environnement, services aux personnes, propreté, banque-finance.

- Pour l'ensemble des 125 engagements, les 3 niveaux d'enjeu sont adressés chacun par au moins 50 % des actions. 83 % des engagements visent à définir un objectif qualitatif / quantitatif précis (voir graphique ci-dessous) :

Pourcentage des actions correspondant à chacun des 3 types d'enjeu



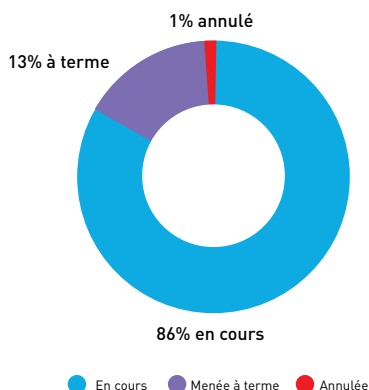
Pourcentage des actions utilisant chaque levier



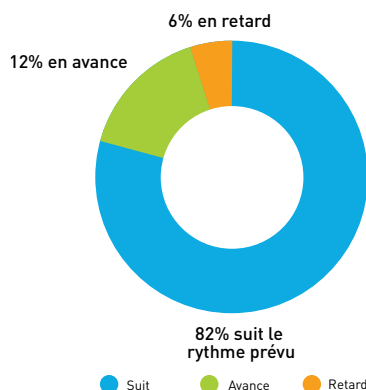
- Les 125 engagements présentent une durée moyenne de 8 ans avec un minimum à 1 an et un maximum à 30 ans.
- Les 125 engagements mobilisent l'ensemble des leviers de l'économie circulaire de l'ADEME, en particulier : le recyclage (62 %) pour l'aval, l'approvisionnement durable (47 %) et l'éco-conception (47 %) pour l'amont, ainsi que la consommation responsable (47 %). Ils impliquent pour 56 % une mobilisation multi-acteurs (critère ajouté par l'Afep aux 7 leviers de l'ADEME).

Les principaux résultats du suivi 2019 des 102 engagements publiés en 2017 et 2018 sont les suivants :

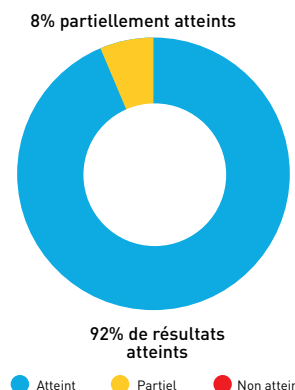
86 % des engagements pris en 2017/2018 sont "en cours"



82 % des engagements suivent le rythme prévu en 2018 et 12 % sont en avance



Parmi les 12 engagements "menés à terme" en 2019, 92 % ont atteint les résultats prévus



Présentation de l'Afep

L'Association française des entreprises privées (Afep) réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France. Elle compte 113 membres et dispose d'un bureau à Paris et à Bruxelles. Le Président de l'Afep est M. Laurent Burelle.

L'Afep a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique reposant sur un développement durable. Elle porte la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales.

L'Afep intervient dans l'élaboration des réglementations françaises et européennes à caractère horizontal. Elle intervient de façon intersectorielle notamment sur les questions d'environnement, parmi lesquelles l'économie circulaire, le changement climatique, la transition énergétique, la biodiversité et la responsabilité sociétale des entreprises. Elle est à l'origine d'initiatives variées dans le domaine du développement durable, telles que : les engagements économie circulaire des entreprises, la promotion des villes durables en France et à l'international, l'engagement climat des entreprises à l'échelle internationale, la mobilisation des entreprises et des territoires afin d'intégrer l'économie circulaire dans l'agenda mondial pour l'action climatique et les engagements des dirigeants d'entreprises en faveur de la biodiversité. L'Association a publié un rapport en décembre 2015 présenté à la COP 21 sur les bonnes pratiques favorables à l'économie circulaire déjà mises en place par les entreprises. L'Association a présenté en octobre 2018 le suivi des 100 engagements pris en 2017 et a publié à cette occasion 21 nouveaux engagements d'entreprise. Le présent document publié en décembre 2019 constitue le suivi des engagements publiés en 2017 et 2018 qui se sont poursuivis en 2019.

[Points de contact de l'Afep \(www.afep.com\) sur l'économie circulaire :](http://www.afep.com)

A Paris :

François-Nicolas Boquet, Directeur Environnement-Energie

fn.boquet@afep.com et environnement@afep.com

A Bruxelles :

Justine Richard-Morin, Directeur adjoint du Bureau de Bruxelles

justine.richard-morin@afep.com



Le suivi 2019
de **102 engagements**
pris en 2017 et 2018
par 33 entreprises


LE RAPPEL DES 33 ENTREPRISES :

• Accor	11	• Michelin	39
• Air France	12	• Nexity	41
• Arkema	13	• Orange	43
• BNP Paribas	15	• Pernod Ricard	46
• Bouygues	17	• Renault	49
• Carrefour	19	• Saint-Gobain	50
• Crédit Agricole	20	• Schneider Electric	52
• Danone	21	• Groupe Seb	54
• Edenred	24	• Société Générale	56
• Eiffage	25	• Solvay	58
• Elis	27	• Suez	59
• Engie	29	• Total	61
• Fnac Darty	30	• Unibail-Rodamco-Westfield	64
• Ingenico Group	31	• Valeo	67
• Kingfisher	31	• Vallourec	70
• Legrand	32	• Veolia	72
• L'Oreal	34		





ACCOR HOTELS Feel Welcome	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Valoriser 65 % des déchets d'exploitation des hôtels du Groupe				X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019 (sur la base des données 2018 auditées en 2019)	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi interne via le « module Accor sur les déchets » proposé aux hôtels afin de gérer et suivre leurs déchets. Cet outil est intégré dans GAIA, l'outil de management des sujets développement durable pour les hôtels. Une vérification des données a été effectuée par un expert en environnement en interne, ainsi que par des auditeurs EY dans le cadre des missions d'audits annuels des données du document de référence.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	49 % de valorisation des déchets d'exploitation des hôtels à fin 2018 (données auditées en 2019 ; données sur 634 hôtels). Le déploiement de l'outil Accor de gestion des déchets s'est prolongé en 2019, avec davantage d'hôtels remontant leurs données, et également une progression sur la fiabilité des données.					
Commentaires	L'objectif concerne tous les déchets d'exploitation courants des hôtels (déchets alimentaires, emballages, etc.) qu'il s'agisse de trier ou de valoriser (tout traitement excluant la mise en décharge et l'incinération).					


ACCOR HOTELS Feel Welcome	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire de 30 % le gaspillage alimentaire (sur la base des premières pesées des hôtels réalisées à partir de 2016)				X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019 (sur la base des données 2018 auditées en 2019).	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi interne via le « module Accor sur le gaspillage alimentaire » proposé aux hôtels afin de gérer et suivre leur gaspillage alimentaire. Données également issues de l'entreprise WINNOWER proposant des outils digitaux en cuisines. Une vérification des données a été effectuée par un expert en environnement en interne, ainsi que par des auditeurs EY dans le cadre des missions d'audits annuels des données du document de référence.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Réduction de 31 % à fin 2018 (chiffres audités en 2019 ; données sur 282 hôtels). Pour être en mesure de suivre l'atteinte de cet engagement, le groupe Accor a défini un indicateur applicable et comparable dans tous les hôtels : le coût du gaspillage alimentaire rapporté à l'activité du restaurant. Plus précisément, pendant des campagnes de pesées de plusieurs jours, chaque produit alimentaire jeté est pesé et valorisé (selon le coût d'achat). La somme des déchets valorisés financièrement est rapportée au chiffre d'affaires du restaurant, pour tenir compte de la variation d'activité. La réduction de 30 % de gaspillage alimentaire d'ici 2020 porte sur ce ratio. Accor a défini une stratégie simple en plusieurs étapes pour atteindre son objectif : <ul style="list-style-type: none"> • mesurer le gaspillage alimentaire • réduire le gaspillage alimentaire en cuisine • revendre à petits prix les denrées alimentaires non consommées ou donner les denrées alimentaires non consommées et non vendues Exemples d'actions de réduction et réutilisation des produits alimentaires : Avec Too Good To Go, AccorHotels a évité de gaspiller 320 000 repas entre 2016 et novembre 2019.					
Commentaires	/					

AIRFRANCE  Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	1	Réduire l'empreinte carbone du Groupe en particulier en promouvant les conditions de développement permettant d'alimenter les avions avec du biocarburant aéronautique durable			2015-2019
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019			
	7 octobre 2019	La vérification du suivi s'est effectuée via le rendu de l'étude de faisabilité ECV dont les conclusions ont été remises au gouvernement à l'été 2019. Cette étude analyse les conditions de développement permettant l'émergence de filières françaises pouvant alimenter les avions avec du biocarburant aéronautique durable dans des conditions économiquement viables pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. L'utilisation de carburant alternatif durable est un levier majeur pour réduire l'empreinte carbone de l'aviation.			
	3/ Etat de l'action	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme (Publication des résultats en novembre 2019) <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	Résultats	<input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints			
	<p>La question centrale de ce « greendéal » a été l'identification des conditions de réussite de l'émergence d'une filière viable pérenne et durable de biocarburants aéronautiques durables en France, qu'elles soient techniques ou économiques. Le projet s'est organisé autour des 5 thématiques suivantes : impacts environnementaux des biocarburants ; gisements de matières premières mobilisables en France et technologies de production ; circuits logistiques pour l'approvisionnement des aéroports ; modèle économique de la filière et politiques publiques. Des experts ont travaillé en toute transversalité et des messages clés associés à ces 5 thématiques sont disponibles dans le cœur du rapport qui sera rendu publique et publié d'ici fin 2019.</p> <p>Les travaux ont fait l'objet de 30 réunions d'experts, ont mobilisés 5 entreprises (Air France, Airbus, Safran, Suez et Total), 3 ministères (Transport, Environnement et Economie et finances), et ont fait l'objet de 5 Comités de pilotage avec les représentants du gouvernement.</p>				
Commentaires	<p>Des travaux détaillés seront poursuivis. Ils devront permettre une transition énergétique réussie dans le domaine du transport aérien et susciter l'émergence de filières françaises de biocarburants durables. Pour ce faire, le Groupe estime nécessaire que la France puisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter en priorité les volumes nécessaires de biomasse durable aujourd'hui disponibles vers la production de biocarburant aéronautique. En effet une des principales difficultés vient de la capacité à mobiliser des volumes nécessaires de matières premières vers le secteur de l'aérien qui ne dispose pas d'alternatives technologiques à ce stade. • Garantir par des mécanismes incitatifs adaptés, la viabilité économique de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et l'absence de distorsion de concurrence au détriment des entreprises françaises. • Initier sur cette base un mécanisme d'appel à projets permettant l'émergence d'une capacité de production de biocarburants aéronautiques avancés ou issus de l'économie circulaire (matières sans concurrence alimentaire). • Soutenir le principe de diversification selon lequel les filières de production de biocarburants aéronautique en France s'appuient sur une diversité de ressources et de technologies, et favoriser la recherche et développement dans ces domaines ainsi que les travaux de certification technique. 				



	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LE RECYCLAGE 1.a - intensifier les actions de recyclage et de valorisation matière des déchets de l'entreprise 1.b - déployer le programme « value in waste » : promouvoir des projets de recyclage et valorisation dans nos usines			X	2016-2020
				X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019			
	19 novembre 2019	interne			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place au niveau mondial d'un groupe de travail trans-disciplinaire (business, achats, procédés, HSE, R&D, développement durable) sur la valorisation des déchets. Extension en 2017 de 21 à 28 sites européens du partenariat quadriennal SUEZ - ARKEMA 				
	<p>En 2018, comme en 2017, 15 % des déchets dangereux produits par le Groupe dans le monde ont ainsi été recyclés sur le site ou à l'extérieur de leur site de production (valorisés en tant que matières premières).</p> <p>À titre d'exemple, les eaux sodées de l'usine de Mont en France issues de la purification d'un monomère produit sur le site sont depuis des années valorisées auprès d'industriels papetiers qui les introduisent dans leur procédé de fabrication de papier Kraft et de carton. Ces eaux basiques riches en matières organiques permettent aux papetiers de limiter les pertes en soufre dans les boucles de régénération de leurs procédés.</p>				


	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 LIMITER LA CONSOMMATION DE RESSOURCES ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GES 2.a - réduire Les achats nets d'énergie en intensité de 15 % en 2025 par rapport à 2012 (exprimés en EFPI) 2.b - réduire les émissions directes de GES de l'entreprise en intensité de 50% en 2025 par rapport à 2012 (exprimés en EFPI)						X	2016-2025
						X	2016-2025
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	19 novembre 2019	Vérification externe (organisme tiers indépendant)					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> 2a : en cours		<input checked="" type="checkbox"/> 2b : Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input checked="" type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
	Action 2.a - EFPI énergie = 0,88 en 2018 (= 0,89 en 2017 ; objectif 0,85 en 2025) Action 2.b - EFPI GES = 0,46 en 2018 (= 0,52 en 2017, objectif 0,50 en 2025) Résultats complémentaires pour l'année 2018 : <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 5 % en extensif des émissions de gaz à effet de serre du Groupe (scope 1 + scope 2) en 2018 par rapport à 2017 • 85% de la consommation énergétique du Groupe soumise à diagnostics énergétiques • 30 sites certifiés ISO 50001, soit 54% de la consommation totale Groupe • 50 projets d'investissements financés dans le cadre du programme « ARK'ENERGY » • Mise en place de dispositifs de traitement des émissions (Fr, USA, Chine) / sites les plus émissifs • Mise en place de programmes de recherche systématique de fuites / sites les plus émissifs 						
Commentaires	L'objectif GES à 2025 ayant été atteint en 2018, le Groupe travaille à l'établissement de nouveaux objectifs dans le cadre de l'évaluation de son empreinte au regard de l'accord de Paris.						

	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 ORGANISER UNE CHAÎNE DE VALEUR DE RECYCLAGE DE POLYMERES « Projet MMAtwo » (novembre 2018)					X		2018 - 2022
	Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	18 novembre 2019	interne					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours		<input type="checkbox"/> Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
	En matière de recyclage du PMMA, le projet européen MMAtwo a succédé au projet REVERPLAST qui avait fait l'objet d'un « Engagement pour la croissance verte » signé en 2016 avec le gouvernement français.						
Commentaires	Ce nouveau projet, lancé le 1 ^{er} novembre 2018 et qui regroupe treize partenaires, dont quatre français sur l'ensemble de la filière, vise en trois ans à valider industriellement un procédé de recyclage chimique du PMMA. Ce projet a fait l'objet d'un financement européen à hauteur de 6,6 millions d'euros dans le cadre du programme Horizon 2020.						



Engagement	BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
1		BNP Paribas s'engage à soutenir le développement de l'économie circulaire en améliorant les process d'identification de ces entreprises et en leur proposant des financements adaptés		X		2018-2030
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	Septembre 2019	BNP Paribas a conduit avec un cabinet de consultants spécialisé (PA Consulting) une étude visant notamment à mettre en place un processus plus structuré pour identifier ces entreprises (résultats publiés en interne en novembre 2019).				
	3/ Etat de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	BNP Paribas mène actuellement des travaux pour améliorer son process d'identification et de classification des entreprises impliquées dans l'économie circulaire : <ul style="list-style-type: none"> étude interne sectorielle étude avec un cabinet de consultants spécialisés En parallèle, BNP Paribas Asset Management a lancé en mai 2019 le premier ETF (Exchange-Traded Fund ou fonds négociés en bourse) sur l'économie circulaire. Ce fonds sélectionne 50 entreprises en fonction de différents critères, et notamment pour leur participation à l'économie circulaire.					
Commentaires	/					

Engagement	BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2		BNP Paribas s'engage à développer des solutions financières pour soutenir l'économie de la fonctionnalité		X		2018-2030
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	Septembre 2019	BNP Paribas a conduit avec un cabinet de consultants spécialisé (PA Consulting) une étude visant notamment à développer une méthodologie plus structurée pour suivre le développement de ces solutions.				
	3/ Etat de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	BNP Paribas a lancé en 2019 une étude pour développer les opportunités de développement, notamment dans le soutien à l'économie de fonctionnalité. En outre, BNP Paribas Leasing Solutions a créé en 2019, avec la société BNP Paribas 3 Step IT, une co-entreprise spécialisée dans le financement et la gestion du cycle de vie des équipements électroniques. Cette nouvelle entreprise propose des solutions « product as a service », c'est-à-dire des solutions proposant l'usage et non la propriété des équipements technologiques en Europe (« Product as a service »). Elle s'assure donc de maintenir les équipements en état, de les reconditionner pour les revendre et ainsi prolonger leur durée de vie. Les partenaires conjuguent leurs expertises pour fournir aux organisations un service complet de gestion de leurs équipements technologiques : <ul style="list-style-type: none"> analyse des besoins financement suivi et gestion : équipements installés, localisation, coût, facturation... destruction sécurisée des données, reconditionnement et vente du matériel retourné (97 % des équipements retournent sur le marché dans un pays ayant obligatoirement une réglementation de type DEEE. Les 3 % restant sont recyclés via un partenaire certifié) Les équipements concernés comprennent : ordinateurs, smartphones, imprimantes, logiciels, matériel médical, etc... Avec un siège social en France, la co-entreprise est également présente au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas. En 2020, elle étendra son maillage européen à la Pologne, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la Suisse.					
Commentaires	/					

 BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 3 BNP Paribas s'engage à réduire ses impacts environnementaux directs en réduisant les intrants matières, en premier lieu le papier mais également les plastiques à usage unique. L'objectif de la politique papier est de diminuer de 43 % la consommation de papier par collaborateur en 2020 par rapport à 2012, en passant de 165 à 94 kg/ETP. Pour prolonger cet objectif sur le plus long terme, la politique papier vise à porter en 2020 à 80 % la part de papier « responsable » (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC).			X				2012 - 2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Septembre 2019	Les données chiffrées sont issues du reporting environnemental du Groupe, vérifiées par le commissaire aux comptes et publiées dans le Document de référence.					
	3/ Etat de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
	En 2018, la consommation de papier a atteint 19 555 tonnes soit 97 kg / ETP soit une diminution de 41 % par rapport à 2012. 62,5 % du papier correspondait à du papier « responsable » en 2018.						
Commentaires	<p>Pour prolonger cet objectif sur le long terme, la réduction des consommations de papier s'appuie souvent sur le remplacement des équipements d'impression individuels au profit d'équipements mutualisés. Le Groupe porte aussi une attention particulière aux innovations apportées par la digitalisation, en vue de renforcer la dématérialisation de ses relations avec ses clients et par la même de réduire sa consommation de papier.</p> <p>Concernant le plastique à usage unique, BNP Paribas a mis en œuvre en mai 2019 une politique de portée mondiale pour bannir le plastique à usage unique de l'environnement de travail des collaborateurs. Cet objectif s'applique à l'ensemble des produits constitués de plastique de source pétrochimique, en commençant par les contenants de boisson jetables, qui devront disparaître définitivement de sites du Groupe d'ici 2020. Trois sujets sont concernés : la restauration (produits à usage unique disponibles dans les restaurants d'entreprise, cafétérias, distributeurs automatiques, événements, plateaux-repas), les fournitures de bureau et les articles promotionnels.</p>						




Engagement	BNP PARIBAS	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
4		BNP Paribas s'engage réduire les déchets et assurer leur recyclage partout où cela est possible. BNP Paribas s'engage à progresser chaque année sur le poids de déchets recyclés par collaborateur, en majorité du papier, et sur la qualité de ces données.			X	2012-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	3/ Etat de l'action	Ces données chiffrées sont issues du reporting environnemental du Groupe, vérifiées par le commissaire aux comptes et publiées dans le Document de référence.				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>A fin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 180 tonnes de déchets collectés soit 139 kg / ETP. • 36,6 % du volume de déchet total est recyclé. 					
Commentaires	La fiabilisation des informations sur la thématique de la réduction des déchets et leur recyclage a abouti à un total collecté de 28 180 tonnes de déchets générés par le Groupe. L'objectif est à la fois qualitatif et quantitatif : d'une part et dans un premier temps il s'agit de progresser chaque année sur la qualité de nos données et d'autre part d'arriver à diminuer notre volume de déchets et d'augmenter la part des déchets recyclés par employé.					


Engagement	BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
1		Centraliser et déployer les solutions de réemploi / recyclage opérationnelles sur les chantiers	X	X	X	2018-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	3/ Etat de l'action	Suivi interne réalisé par les équipes de Bouygues Construction.				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints</p> <p>Après deux premières expérimentations positives (opérations Hyatt et Neuilly GIM), Bouygues Construction a accéléré le déploiement du réemploi et du recyclage sur plusieurs opérations qui font aujourd'hui référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantiers zéro déchet de la Maillerie à Villeneuve d'Asq et du 185 Charles de Gaulle à Paris (Bouygues Bâtiment France-Europe) • Diagnostic ressources numérique et réemploi à grande échelle sur l'opération Bagneux Mathurins (Linkcity Ile de France) • Recyclage du plâtre et des sols PVC sur le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (Bouygues Bâtiment France-Europe) <p>Quelques chiffres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 185 Charles de Gaulle : 17 000m² de moquettes reprises par notre partenaire Moebius. • La Maillerie : recyclage de 20 000 tonnes de béton en granulats <p>Ces actions opérationnelles sont soutenues par des démarches internes structurantes, comme la préparation d'un contrat-cadre national de recyclage en boucle fermée des menuiseries extérieures PVC, ou encore l'instauration d'une démarche expérimentale chantier « zéro déchet ultime » sur l'ensemble du territoire de la branche Bâtiment France.</p>					
Commentaires	/					

	BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2		Favoriser le réemploi des matériaux via une plateforme	X	X	X	2016 - 2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	3 octobre 2019	Suivi interne réalisé par les équipes de Bouygues Construction.				
	3/ Etat de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	<p>Afin de renforcer ses capacités de réemploi et d'identifier les places de marché les plus performantes pour ses clients, les filiales de Bouygues Construction ont expérimenté différentes modalités d'échange ou revente de produits et matériaux.</p> <p>Le site de réemploi Cycle Up a été testé pour la revente de mobilier et cloisons vitrées sur le chantier du 185 Charles de Gaulle. Sur plusieurs opérations de logement, Brézillon a eu recours à la solution Backacia.</p> <p>En interne, une expérimentation de troc interchantier va être lancée pour donner une seconde vie aux matériaux et équipements disponibles en fin de chantier. Enfin, la filiale francilienne de Rénovation Privée s'est dotée d'une plateforme physique permettant le stockage pour réemploi entre ses différents chantiers. Ces initiatives encouragent le développement du marché du réemploi et permettent d'offrir une offre plus diversifiée aux clients de l'entreprise.</p>					
	Commentaires /					

	BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3a		Utiliser l'Action Tank « Ville durable et économie circulaire » du Groupe Bouygues comme organe de décision pour accélérer la mise en œuvre de nouvelles solutions et modèles économiques basés sur le concept de l'économie circulaire et de l'offre intégrée	X	X	X	2017-2018
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	3 octobre 2019	Suivi interne assuré par la Direction Développement durable de Bouygues SA				
Résultats partiels/définitifs de l'action	3/ Etat de l'action	<input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input checked="" type="checkbox"/> Annulée				
	<p>Cette action annulée a été remplacée par la « Participation à des groupes de travail et initiatives externes concernant l'économie circulaire à l'échelle du Groupe », engagement 3b dans la section des nouveaux engagements.</p>					
Commentaires /						



	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Lancement par l'entreprise d'une initiative internationale pour supprimer la distribution des sacs de caisse à usage unique : engagement par l'entreprise de leur suppression avant 2020 dans ses magasins intégrés dans le monde			X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} Janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification externe.					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Pour Atacadao, la consommation de sacs plastique à usage unique, rapportée au mètre carré de surface de vente, a diminué de 4 % entre 2018 et 2016.</p> <p>La croissance des activités de Atacadao se traduit toutefois par une augmentation de la consommation de sacs plastiques à usage unique, qui atteint 101 millions de sacs en 2018 contre 92,8 millions de sacs mis en marché en 2016.</p> <p>Pour Carrefour Brésil, la consommation de sacs plastique à usage unique, rapportée au mètre carré de surface de vente, a diminué de 3 % entre 2018 et 2016.</p> <p>En valeur absolue, la consommation de sacs plastiques à usage unique de Carrefour Brésil atteint 581 millions de sacs en 2018 contre 601 millions de sacs mis en marché en 2016.</p>						
Commentaires	Le Brésil est le seul pays intégré du Groupe à ne pas avoir supprimé la distribution gratuite des sacs de caisse à usage unique. Le groupe a réussi à imposer une évolution dans les Etats de Rio et de Sao Paulo, mais dans le reste du Brésil, l'accès à des sacs plastiques gratuits est un droit légal pour les consommateurs. Carrefour pilote une coalition en vue d'imposer une évolution dans tout le Brésil.						

	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Carrefour s'engage en faveur de solutions de packaging plus respectueuses de l'environnement pour réinventer les emballages et passer du jetable à une économie circulaire ; Carrefour soutiendra et défendra un Pacte national pour une économie 100 % circulaire des emballages en France			X	X	X	2018-2025
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification interne.					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Le Pacte National lancé avec succès en Février 2019 héberge une coalition de distributeurs et d'industriels devant tous répondre aux mêmes engagements individuels explicités dans le texte du Pacte. Le Pacte permet à tous ses signataires de travailler ensemble sur des actions de réemploi, de réduction ou encore d'amélioration de la recyclabilité effective des emballages. De fait, le Pacte National constitue un outil pour progresser sur des engagements individuels, plutôt qu'un objectif en soit.</p> <p>C'est pourquoi Carrefour souhaite actualiser cette contribution en spécifiant les deux engagements pris par le groupe en 2018 et figurant dans la section des nouveaux engagements de ce document : « 2a. Réduire de 5% la quantité d'emballages mis en marché en 2022 par rapport à 2017 » et « 2b. Atteindre 100% d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables à horizon 2025 pour les produits à marque Carrefour ».</p>						
Commentaires	/						

Engagement
1
Proposer des produits et services innovants « La Carte Environnement » : Eco-Conception de la Carte Bancaire avec création et mise en place d'une filière de recyclage

X

X

2013 - 2017

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 26 Septembre 2019

 2/ Modalité de validation du suivi 2019
 Vérification interne : échanges entre la DRSE de Crédit Agricole SA et la responsable RSE de la filiale paiement du Groupe (CAPS).

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

 Résultats Atteints

 Partiellement atteints

 Non atteints

Le dispositif de recyclage des cartes a été mis en place en 2014. Il permet chaque année de récolter une moyenne de 16 tonnes de matière sur le territoire, qui sont ensuite traitées pour récupérer le plastique et revaloriser or/nickel/Beryllium. En revanche, l'autre volet lié à l'écoconception a dû être revu. L'expérimentation de la carte en amidon de maïs (PLA) a été stoppée en octobre 2017 après 3 ans de tests, compte tenu des résultats insuffisants par rapport au niveau des standards de production exigés et présentant un risque industriel (1 fournisseur).

Commentaires

/

 DANONE	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Politique Climat : objectif zéro net carbone d'ici 2050 sur le périmètre élargi de responsabilité au travers de solutions co-crées par Danone et son écosystème			X	X	X	2015-2050
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi est réalisé par la Direction Nature Finance en charge de l'évaluation et du reporting de la comptabilité Carbone de l'entreprise. Ces éléments sont audités par un tiers indépendant tous les ans.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
	Résultats partiels/définitifs de l'action						
<p>Les émissions totales de Danone en 2018 sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 s'élèvent à 26,3 millions de tonnes équivalent CO₂ contre 21,6 en 2017 principalement suite à l'intégration des activités de WhiteWave. Le ratio des émissions totales de Danone sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 a augmenté de 14,1 % entre 2017 et 2018 principalement suite à l'intégration des activités de WhiteWave. À périmètre et méthodologie comparables, ce ratio a diminué de 5,8 % par rapport à 2017 et de 15,6 % par rapport à 2015, principalement grâce à l'augmentation des achats d'électricité issue de sources renouvelables, l'optimisation de la logistique, l'augmentation de l'utilisation de matériaux recyclables pour les emballages, etc.</p>							
Commentaires							
<p>Comme annoncé dans sa politique climat dès 2015, Danone s'est fixé pour objectif zéro net émissions de carbone à l'horizon 2050 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Dans cette perspective, Danone a établi des objectifs ambitieux pour 2030, tous deux approuvés par SBTi (Science Based Target Initiative): réduire ses émissions de 50% sur son périmètre de responsabilité élargi, direct et partagé (périmètres 1, 2 et 3) et réaliser une réduction absolue de 30% des émissions sur les périmètres 1 et 2*. Entre 2008 et 2016, Danone a atteint une réduction de 50% de l'intensité des émissions sur sa chaîne de valeur, incluant les opérations, l'emballage et la logistique (hors agriculture).</p> <p>En 2018, les émissions totales de Danone sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 s'élèvent à 26,3 millions de tonnes équivalent CO₂ contre 21,6 en 2017 principalement suite à l'intégration des activités de WhiteWave. Le ratio des émissions totales de Danone sur son périmètre de responsabilité élargi scopes 1, 2 et 3 a augmenté de 14,1 % entre 2017 et 2018 principalement suite à l'intégration des activités de WhiteWave. À périmètre et méthodologie comparables, ce ratio a diminué de 5,8 % par rapport à 2017 et de 15,6 % par rapport à 2015.</p> <p>L'agriculture représente 60% de l'empreinte carbone de Danone. Après le secteur de l'énergie, elle est le deuxième émetteur de carbone au niveau mondial. Des pratiques telles que la réduction du labourage et le rejet des résidus de culture au sol peuvent transformer un sol émetteur de gaz à effet de serre (GES) en un agent rétenteur de carbone. En plus de séquestrer le carbone, les sols sains stimulent la productivité et renforcent la résilience climatique. C'est pourquoi Danone a annoncé lors de la COP23 à Bonn en novembre 2017 son engagement en faveur de l'agriculture régénératrice pour réduire largement ses émissions dans le futur et répondre à la demande de naturalité et de transparence des consommateurs. De plus, Danone a rejoint l'initiative RE100 et a pris un engagement de transition vers une électricité de source 100% renouvelable d'ici 2030, avec une étape intermédiaire de 50% d'ici à 2020. A fin décembre 2018, 37% de l'électricité consommée dans les usines de Danone est d'origine renouvelable.</p>							



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 2

Politique Emballages : co-construire l'économie circulaire des emballages en se fournissant en matériaux durables et en créant une seconde vie pour tous les plastiques

X

X

X

2016-2025

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
1^{er} janvier 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

Le suivi est réalisé par la Direction Nature Finance en charge de l'évaluation et du reporting de la comptabilité Carbone de l'entreprise. Ces éléments sont audités par un tiers indépendant tous les ans

3/ Etat de l'action

En cours Menée à terme Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

Suit le rythme prévu En avance Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2017, Danone a annoncé le renforcement de son engagement pour une économie circulaire au travers d'un partenariat de 3 ans avec la Fondation Ellen MacArthur visant à accélérer la transition vers une économie circulaire. En devenant le neuvième partenaire mondial de la Fondation, Danone souhaite intégrer davantage les principes de l'économie circulaire dans ses opérations. En 2018, Danone a publié sa nouvelle Politique Emballages, qui met en avant les progrès accomplis par l'Entreprise ainsi que de nouveaux engagements visant à garantir la circularité des emballages et à accélérer la transition vers une économie circulaire à l'échelle mondiale.

En synthèse, les performances de Danone à fin 2018 :

1. Des emballages conçus pour la circularité

- Aujourd'hui, plus de la moitié des volumes d'eau de Danone sont livrés dans des emballages réutilisables. Ce modèle est particulièrement développé en Indonésie, en Turquie et au Mexique, où l'eau est vendue dans des bonbonnes en plastique réutilisables.
- En 2018, 69 % des entités ont identifié les enjeux de recyclabilité du portefeuille d'emballages existants et les ont utilisés pour tout nouveau lancement d'emballage en s'appuyant sur les directives de conception pour la recyclabilité de l'Entreprise
- Certaines filiales ont déjà initié des projets pour éliminer les emballages non recyclables : Evian a mis à l'essai une innovation visant à éliminer le film rétractable non recyclable des emballages à l'aide de poignées et d'adhésifs spécifiques.

2. Des emballages réutilisés, recyclés ou compostés dans la pratique

- Danone soutient les filières publiques de collecte et de recyclage les plus efficaces, y compris les systèmes faisant appel à la responsabilité élargie des producteurs et les systèmes de consigne, ceci en tenant compte du contexte local.
- En 2018, 87 % des emballages de Danone sont recyclables, réutilisables ou compostables.
- Le taux de valorisation des déchets d'emballages sur les sites industriels s'élève à 97 % contre 91 % en 2017 avec un objectif d'atteindre 100 % à l'horizon 2025.

3. Préserver les ressources naturelles

- En 2018, Danone utilise dans ses bouteilles d'eau et autres boissons près de 17 % de PET recyclé contre 14 % en 2017 dans les pays où les normes et réglementations locales le permettent.

Commentaires

En 2018, Danone a publié sa nouvelle Politique Emballages, qui met en avant les progrès accomplis par l'Entreprise ainsi que de nouveaux engagements visant à garantir la circularité des emballages et à accélérer la transition vers une économie circulaire à l'échelle mondiale. Cette politique repose sur trois piliers :

1. Des emballages conçus pour la circularité

Pour cela, Danone s'engage à :

- concevoir tous les emballages pour qu'ils soient 100 % recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2025 ;
- optimiser les matériaux utilisés et limiter les déchets ;
- développer des alternatives aux emballages plastique ou aux emballages à usage unique sur tous les principaux marchés du Métier Eaux d'ici 2025 ;
- développer de façon ciblée des emballages réutilisables ainsi que des modèles innovants de distribution et de consommation, et agir pour éliminer les emballages plastiques non recyclables ou superflus ;
- réinventer la consommation domestique et développer des conteneurs réutilisables ou des systèmes d'approvisionnement en eau innovants.


2. Des emballages réutilisés, recyclés ou compostés dans la pratique


- soutenir le développement de filières efficaces et inclusives qui augmentent la collecte et le recyclage ;
- atteindre voire dépasser les objectifs de collecte définis par les autorités, comme celui visant un taux minimum de 90 % de collecte des bouteilles en plastique attendu à l'horizon 2025 dans l'Union Européenne ;
- investir dans les initiatives privées qui renforcent les infrastructures circulaires, en particulier dans les pays où les réseaux formels sont absents ou en développement, ou dans lesquels le risque de déversement vers les écosystèmes naturels est élevé.

3. Préserver les ressources naturelles

- préserver les ressources naturelles en transformant les déchets en ressources réutilisables pour la filière, en réintégrant des matériaux recyclés dans ses propres emballages et en développant l'usage de matériaux renouvelables ;
- atteindre 50 % de PET recyclé dans ses bouteilles d'eau et autres boissons d'ici 2025.




 DANONE	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 3 Réorganisation de la fonction achats en «Cycles» autour des matières premières stratégiques de Danone	X	X	X			2015-2030	
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi est réalisé par la Direction Nature Finance en charge de l'évaluation et du reporting de la comptabilité Carbone de l'entreprise. Ces éléments sont audités par un tiers indépendant tous les ans.					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Danone poursuit la mise en place d'une organisation Achats intégrant les enjeux de développement durable au cœur des équipes. Cette nouvelle organisation a permis à ses deux équipes de co-construire et mettre en place des projets innovants pour transformer la stratégie d'achats durables de Danone.</p> <p>Ainsi, en 2017, l'équipe Cycle Lait a lancé un nouvel outil commun à l'ensemble des filiales visant à évaluer l'impact carbone de l'une des matières premières stratégiques de Danone : le Lait. Ce lancement a été accompagné par l'ensemble des équipes Achats et Développement durable créant des synergies en matière d'achats mais également de manière de travailler pour l'ensemble des collaborateurs engagés dans cette démarche. Dans la même dynamique, Danone dispose également d'une équipe Packaging Cycle et prépare le lancement d'une équipe Water Cycle.</p>						
Commentaires	/						


 DANONE	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 4 Expérimenter des solutions innovantes pour une économie circulaire avec le Fonds Danone pour l'Ecosystème	X	X	X			2009-2020	
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Ces données chiffrées sont issues du reporting environnemental du Groupe, vérifiées par le commissaire aux comptes et publiées dans le Document de référence.					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Le fonds Danone pour l'Ecosystème soutient des projets d'innovation sociale notamment en termes de recyclage inclusif, agriculture et protection de l'eau. L'objectif est de développer et renforcer la solidité économique des petits partenaires locaux de Danone, et ce, tout au long de la chaîne de valeur.</p> <p>Au 31 décembre 2018, 45 projets initiés dans le monde entier sont actifs. La somme totale engagée par le fonds est de 77 millions d'euros (contre 68 millions d'euros en 2017).</p> <p>Par ailleurs, le 21 septembre 2018, 100 % des marques de Danone en France ont reversé leur chiffre d'affaires au Fonds Danone pour l'Ecosystème pour soutenir des projets qui portent la transition vers l'agriculture régénératrice</p>						
Commentaires	<p>Le Fonds Danone pour l'Écosystème a été créé en 2009 par Danone, avec une dotation initiale de 100 millions d'euros. Il a pour mission de renforcer et de développer des activités d'intérêt général dans l'écosystème de l'Entreprise. Il s'agit d'un fonds de dotation dirigé par un Conseil d'Administration. Les projets soutenus sont mis en œuvre par des organisations à but non lucratif et directement par le fonds. Depuis sa création, le fonds soutient des projets selon cinq thématiques principales : approvisionnement durable, micro-distribution, recyclage, services à la personne, gestion durable d'impluvium et de territoire.</p>						

Edenred	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer le profil environnemental ou sociétal de 100 % des produits et solutions de l'entreprise d'ici 2020		X	X	2018-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Un comité de pilotage RSE se réunit à minima deux fois par an, il est constitué de membre du CODIR et des opérationnels. Un tableau de KPI RSE est suivi mensuellement.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Concernant le volet environnemental : Toutes les solutions d'Edenred sont dématérialisées. Edenred a répondu à l'étude WeGreenIT, portée par WWF et le Club Green IT et ainsi réalisé une étude d'impact de tout son système d'information en vue d'identifier les axes d'amélioration. Edenred est également parmi les premiers signataires de la Charte Numérique Responsable. En 2020, une équipe projet va être composée en mixant les métiers de la DSI, du Digital et du marketing au GREEN IT, pour réviser les parcours utilisateurs et les rationaliser au regard des informations et des données environnementales que nous ont apportées l'étude Green IT et la formation. Une grande vague de recyclage et revalorisation des cartes Ticket Restaurant est prévue pour décembre 2019. En 2020, l'entreprise étudiera les possibilités d'étendre ce dispositif à d'autres solutions.</p> <p>Concernant le volet sociétal des solutions d'Edenred : Edenred a signé en 2019 un partenariat avec le Réseau de Cocagne pour soutenir leur programme 30 000 paniers solidaires. Tous les moyens humains et marketing sont mis à disposition de ce programme pour collecter le maximum de don. D'autres partenariats sont actuellement en cours de structuration.</p>				
Commentaires	Le green IT s'impose comme un nouvel enjeu de la politique RSE de l'entreprise au regard des évolutions. L'entreprise prévoit de renforcer les actions dans ce domaine pour 2020 sur cette thématique.				


Edenred	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire	X		X	2018-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Mensuellement un état des restaurants labélisés anti-gaspillage alimentaire est effectué conjointement avec le partenaire Framheim.			
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance (juillet 2019) <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints	<p>Depuis janvier 2019 Edenred a multiplié les opérations de communication pour sensibiliser tout son écosystème à la lutte contre le gaspillage alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux : 54 publications parlant d'antigaspi • Site dédié aux restaurateurs « Service compris » : 7 articles (4358 vues au total) dont le témoignage des premiers restaurateurs labélisés antigaspi • Création d'une newsletter mensuelle adressée à 180 000 restaurateurs, incluant un encart RSE systématique avec la mise en avant de pratiques antigaspi. Cet encart est un des plus consultés. • Opérations de communication menées dès avril 2019 à destination des restaurateurs pour faire connaître le label antigaspi porté par l'ESS Framheim. 100 restaurateurs ont été labellisés entre avril et août 2019. Edenred a financé ces 100 premiers labels. 			
Commentaires	Edenred va poursuivre son partenariat avec l'ESS Framheim, maintenir toutes les actions de communication et renouveler l'opération à destination des restaurateurs souhaitant être labellisés antigaspi.				




	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 <small>(n°4 dans le suivi 2018)</small>	Développer et déployer des solutions R&D sur des solutions de réemploi / revalorisation opérationnelles sur les chantiers			X	X		2015-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	Pérennisation des deux fonds de soutien Seed'Innov et E-FACE qui permettent notamment de soutenir la R&D et l'innovation en matière d'économie circulaire. Eiffage Route continue à développer des produits et techniques inspirées des principes de l'économie circulaire, afin d'éviter la génération de déchets inertes. Des soutiens sont également apportés à la Branche Construction pour développer des démarches de valorisation matière dans leurs offres, soit en termes de construction, soit en termes d'exutoires.						
Commentaires	/						


	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 <small>(n°5 dans le suivi 2018)</small>	Créer un « démonstrateur » des démarches d'économie circulaire pour la construction à l'échelle d'un éco-quartier			X	X	X	2018-2024
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} novembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'opération de concassage in situ a permis de produire des granulats recyclés, afin d'être intégrés dans le béton à produire pour la construction de plusieurs ouvrages de l'écoquartier. Ces actions tendent à la valorisation des ressources, tout en ayant une approche globale de réduction des émissions carbone. La conception de la phase 2 est menée en vue d'intégrer au mieux des matériaux et produits recyclés. L'objectif visé est a minima la labellisation Énergie-Carbone au niveau E3C1 de l'éco-quartier (E+C- est un label visant la génération d'énergie plutôt que la consommation, et la réduction des émissions carbone avec plusieurs niveaux de performance pour chacun de ces 2 items). En outre, le projet collaboratif E3S réunit pour l'économie circulaire le groupe Eiffage et l'IFFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) afin d'aboutir à la fabrication d'objets et d'éléments de structure en béton avec des granulats recyclés. L'association Réavie anime la plateforme expérimentale de réemploi « Solid'R ». Celle-ci permet de regrouper les matériaux et produits de second œuvre et de corps d'état de finitions, de les remettre en état et de vendre ceux qui ne sont pas réutilisés in situ dans le projet. Près de 120 tonnes de matériaux ont pu ainsi être sauvés de la benne.						
Commentaires	Le projet E3S est co-construit entre le groupe Eiffage et la future Université Gustave Eiffel composée de l'Université Paris-Est-Marne-La-Vallée, l'IFSTTAR, l'ESIEE, l'ENSG Géomatique, l'EIVP et l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est, dans le cadre du second programme des Investissements d'avenir « I-SITE FUTURE ».						



	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Promouvoir en France l'économie de fonctionnalité, en démontrant les bénéfices environnementaux des services de location-entretien d'articles textiles par rapport à des modèles économiques plus classiques, basés sur l'achat et la possession de produits.			X	X		2015-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Novembre 2019	Suivi interne réalisé par le Département QSE du Groupe ELIS.					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours		<input type="checkbox"/> Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
	Réalisation de plusieurs analyses de cycle de vie (ACV) sur des produits représentatifs de l'activité d'ELIS : <ul style="list-style-type: none"> 2015 : Réalisation d'une ACV comparative sur le Vêtement de Travail (lavage domicile ou en blanchisserie traditionnelle versus modèle location-entretien ELIS) 2018-2019 : Réalisation d'une ACV comparative sur la serviette de restauration (serviette en papier usage unique versus serviette coton en location-entretien ELIS) 2019-2020 : En cours de réalisation d'une ACV comparative sur un vêtement en secteur santé (usage unique versus location-entretien ELIS)						
Commentaires	Concernant l'ACV de 2015 sur le Vêtement de Travail, les conclusions sont systématiquement en faveur du modèle ELIS, quelque soit l'indicateur (réchauffement climatique, consommation des ressources, qualité de l'écosystème, ...) et dans un rapport de 30 à 60% d'amélioration environnementale. L'ACV sur la serviette de restauration vient d'être finalisée et les résultats sont en cours d'analyse. L'ACV sur le vêtement secteur santé vient de débiter.						

	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Valoriser 90 % des textiles usagés de l'entreprise d'ici 2020 en France			X	X	X	2017-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Novembre 2019	Suivi réalisé par le Département QSE de façon annuelle et vérifié lors des audits DPEF (données extra-financières).					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours		<input type="checkbox"/> Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
	En 2018, 89 % des textiles de l'entreprise réformés collectés dans les blanchisseries françaises de l'entreprise ont été valorisés par les prestataires de gestion de déchets de l'entreprise.						
Commentaires	Les textiles réformés par ELIS sont collectés principalement pour être transformés en chiffons industriels ou en feutres non tissés destinés à l'isolation thermique ou phonique (secteur automobile et bâtiment).						

ENGIE	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires	X		X	2015-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Cet engagement est suivi par l'équipe RSE d'ENGIE Cofely. Les résultats sont publiés dans le rapport RSE.			
	3/ Etat de l'action				
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Le gisement de chaleur fatale industrielle en France est évalué par l'ADEME à 50 TWh environ. La volonté d'ENGIE Cofely est de valoriser une part significative de ce gisement en développant une offre adaptée. En ce sens, la création d'outils d'étude et la mise en place d'une coordination au niveau national visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les forces commerciales à la prospection et à l'étude de projets de valorisation de chaleur fatale • partager les actions commerciales pour pouvoir répliquer et standardiser les offres <p>Parmi les réalisations et projets, on peut citer, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le raccordement de l'usine ArcelorMittal au réseau de chaleur de Saint-Chély d'Apcher (48) pour récupération de chaleur fatale • la récupération de chaleur fatale de l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Védène (84) pour alimenter l'usine voisine de production de potage alimentaire de Continental Foods • la récupération de chaleur sur les équipements de production de froid du complexe sportif de l'Aren'Ice à Cergy (95) qui accueille deux patinoires, des salles de séminaires, et peut se transformer en une salle de spectacle de 4500 places • la création d'un réseau de chaleur urbain alimenté à 90% par l'UVE de Rambervillers (88) (démarrage des travaux en 2019 – mise en service prévue en 2020) • la création d'un réseau de chaleur urbain à Grande-Synthe (59, Communauté Urbaine de Dunkerque) alimenté en partie par la chaleur fatale issue des activités sidérurgiques d'ArcelorMittal (démarrage des travaux en 2019 – mise en service prévue en 2020) • sur le réseau de chaleur de la ville d'Amiens (80), l'installation d'une centrale de récupération thermique sur STEP (STation d'EPuration des eaux usées) qui couvrira à terme environ 30% du mix énergétique 				
Commentaires	Plus d'informations sont disponibles dans le rapport RSE ENGIE Cofely 2019 : https://www.engie-cofely.fr/qui-sommes-nous/developpement-durable/rapport-rse-2019/				


 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 [n°3 dans le suivi 2018]	Outiller de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle	X	X		2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 23 septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le projet Be Circle fait l'objet d'un suivi au niveau du centre de recherche ENGIE Lab Crigen. Ce projet est également suivi en externe par l'EIT Climate-KIC.			
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints Le projet BE CIRCLE s'est terminé avec succès en décembre 2018 avec le déploiement au sein de trois territoires expérimentateurs en France et en Allemagne du service digital d'accompagnement des écosystèmes industriels dans leur transition vers une économie circulaire. Le projet a été élu coup de cœur des rencontres régionales Auvergne Rhône Alpes de l'économie circulaire le 4 juin 2018 à Lyon, et a été sélectionné pour participer aux EIT Awards en octobre 2018 à Budapest. Il a également fait l'objet d'un article co-écrit par ENGIE et deux autres partenaires du projet (Ecole Polytechnique et Proবাদis Hochschule) au sein d'une revue professionnelle (https://businesschemistry.org/article/?article=332).				
Commentaires	Aujourd'hui le service Be Circle est opérationnel et utilisé par ENGIE pour accompagner ses clients dans leurs réflexions stratégiques en matière de gestion des ressources, d'approvisionnement durable et d'aménagement des territoires, en leur permettant d'intégrer des modèles d'économie circulaire lors de la conception de leurs projets. ENGIE a par ailleurs investi à nouveau en 2019 pour adapter le service Be Circle aux territoires urbains et perfectionner le service. Cette nouvelle version de BeCircle a été présentée lors du salon SIG 2019 à Paris en Octobre 2019.				


FNAC DARTY Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 [n°3 dans le suivi 2018]	Organiser le tri et la revalorisation des déchets	X	X	X	2017-2019 Révisé 2017-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audit des flux de revalorisation des déchets			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Le modèle Darty, avec la livraison à domicile du gros électro-ménager, intègre la récupération et la revalorisation des emballages de ces équipements livrés. Le carton, polystyrène et plastiques issus de ces emballages profitent des retours camions qui centralisent l'ensemble de ces matières, soit dans un centre de traitement des déchets Fnac Darty (Ile de France), soit sur les plateformes du Groupe pour enlèvement par des prestataires de gestion des déchets. Fnac Darty a initié en 2019 une réorganisation complète de la gestion de ses déchets pour l'ensemble des sites (magasins, entrepôts, plateformes, ateliers SAV et sièges). Mieux tracer les flux de déchets a permis de mettre à jour des axes d'amélioration afin de créer de la valeur à partir des déchets liés à l'activité du Groupe – déchets majoritairement valorisables (cartons, plastiques, PES). Le Groupe prévoit de mettre en place en 2020 un réseau de référents « déchets » dans ses sites.				
Commentaires	Cette action est un zoom sur les déchets en magasin non pris en charge par les éco-organismes. Compte tenu de l'ambition réhaussée de l'action, son échéance a été reportée à 2020 au lieu de 2019.				




ingenic GROUP	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 (n°2 dans le suivi 2018)	Etendre la couverture géographique des programmes de recyclage de terminaux Ingenico en fin de vie			X		2016-2023
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 La vérification du suivi est réalisée en interne au niveau du Groupe.				
	3/ Etat de l'action					
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
	<p>Ingenico Group accompagne ses clients dans leur propre démarche responsable en leur proposant des solutions de recyclage pour leurs terminaux en fin de vie. L'objectif est d'étendre la couverture des programmes de recyclage à 75% des pays où le Groupe est présent d'ici 2023.</p> <p>Au 30 septembre 2019, le taux de couverture atteint est de 73%. En dehors de l'Union européenne, où la réglementation sur les DEEE impose de mettre en place des filières de recyclage des produits électroniques en fin de vie, le Groupe déploie ces solutions en faveur de l'économie circulaire dans de nombreux pays tels que la Chine, les États-Unis, l'Inde ou encore Singapour.</p> <p>La liste des partenariats mis en place par Ingenico Group est disponible à l'adresse : https://www.ingenico.com/fr/le-groupe/a-propos-dingenico-group/responsabilite-societale/dechets-electroniques</p>					
Commentaires	Cette initiative, initialement prévue sur une période de mise en œuvre entre 2016 et 2018, a été reprise et est élargie dans le Programme RSE du Groupe Ingenico à horizon 2023.					


Kingfisher	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 (n°2 dans le suivi 2018)	Créer d'ici 2025 vingt chaînes de valeur (produits ou services) qui aident les clients de l'entreprise à réduire la consommation de ressources, à prolonger la durée de vie des produits ou services et à favoriser le recyclage des produits		X	X	X	2018-2025
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 12 juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi réalisé en interne – un certain nombre de données sont auditées par Deloitte : https://www.kingfisher.com/content/dam/kingfisher/Corporate/Documents/Sustainability/2019/Kingfisher%20Data%20Collection%20Methodology%202018%2019.pdf				
	3/ Etat de l'action					
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
	5 chaînes de valeur concernées à la date de suivi sur les 20 visées.					
Commentaires	<p>En 2018/2019, deux chaînes de valeur supplémentaires ont validé les critères de l'entreprise, portant le total de chaîne de valeur validées à 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Safe by Nature : la gamme d'engrais à base de composants naturels et de sous-produits organiques (betteraves ou déchets de plumes issues de l'élevage), réduisant ainsi l'utilisation d'engrais synthétiques et intensifs en carbone • Métisse : l'isolant à base de déchets textiles, incluant les textiles ramenés par les clients de l'entreprise dans les bennes situées sur les parkings des magasins de l'entreprise, et fabriqué par l'entreprise d'insertion Le Relais • EasyGrow : les plantes à massif où le polystyrène est remplacé par du PET recyclable et la tourbe par de la fibre de coco durable. • Compost et terreau Pro Grow sans tourbe, fabriqués à partir de déchets de jardin • Palettes vertes : recyclage et réemploi des palettes utilisées pour livrer les produits de l'enseigne B&Q. Cela a généré des économies d'une valeur de 245 000 € en 2018-2019. <p>EasyGrow, Safe by Nature et Progrow ont généré des ventes de £18.3 millions en 2018/19.</p> <p>Pour ce qui est des services, leur potentiel de remplacement de certains produits physiques est en cours d'évaluation. Par exemple, Castorama Pologne propose un service de réparation dans 76 magasins, que les clients peuvent utiliser pendant et après la période de garantie du produit.</p>					

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 Déployer le "LEGRAND WAY for eco conscious design"		X			2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Validé par Deloitte dans le cadre de son travail de validation des indicateurs et de la communication RSE du groupe Legrand (performance extra-financière) tels que publiés dans le document de référence annuel.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints L'appropriation des pratiques par les équipes R&D a suivi le rythme défini dans la feuille de route 2014-2018.				
Commentaires	Dans le cadre de sa feuille de route RSE 2014-2018, Legrand a mis en place un processus d'évaluation des pratiques de ses centres R&D pour piloter leur progression dans l'acquisition des savoir-faire de l'éco-conception (Legrand Way towards eco-conscious design). La politique de Legrand en matière d'éco-conception s'articule autour de 7 pratiques qui constituent un parcours d'intégration progressif pour l'ensemble des centres de R&D du Groupe. A fin 2018, pour 100 % des centres de R&D du Groupe les pratiques de priorités 1 ont été mises en place et 94 % de ces équipes ont déployé les pratiques de priorités 2.				

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 (n°3 dans le suivi 2018) S'engager sur un objectif d'émissions CO ₂ évitées par la commercialisation de solutions Efficacité Énergétique développées par le Groupe		X			2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Validé par Deloitte dans le cadre de son travail de validation des indicateurs et de la communication RSE du groupe Legrand (performance extra-financière) tels que publiés dans le document de référence annuel.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints Les émissions de CO ₂ évitées par la commercialisation depuis 2014 de solutions d'efficacité énergétique du Groupe ont atteint 1,81 million de tonnes, contre un objectif de 1,5 million de tonnes à fin 2018 ce qui permet au Groupe d'atteindre son objectif sur cette priorité en 2018.				
Commentaires	La mise en œuvre des solutions d'efficacité énergétique du Groupe par ses utilisateurs permet une réduction de la consommation d'énergie et une réduction correspondante des émissions de GES (Gaz à effets de serre). Au total depuis 2014, les offres d'efficacité énergétique du Groupe ont permis d'éviter en cumulé à fin 2018 l'émission de 4,5 millions de tonnes de CO ₂ .				



	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 <small>(n°4 dans le suivi 2018)</small>	Développer l'innovation et les services pour le marché des UPS (Uninterruptible Power Supply) afin de prolonger la durée de fonctionnement des produits et gérer au mieux leur fin de vie	X			2016-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Validé par Deloitte dans le cadre de son travail de validation des indicateurs et de la communication RSE du groupe Legrand (performance extra-financière) tels que publiés dans le document de référence annuel.			
	3/ Etat de l'action <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats	<input checked="" type="checkbox"/> Atteints	<input type="checkbox"/> Partiellement atteints	<input type="checkbox"/> Non atteints	Les offres de service adaptées ont été déployées.
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 <small>(n°5 dans le suivi 2018)</small>	Développer les utilisations de matières premières recyclées (MPR) pour passer d'une quantité intégrée de 1000 tonnes en 2017 à plus de 2000 tonnes en 2025	X	X	X	2018-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>Au cours de l'année 2018 Legrand a intégré 1 440 tonnes de matières plastiques recyclées dans la production de ses usines sur le territoire français.</p> <p>Le rythme de progression des projets est soutenu et permet d'anticiper l'atteinte du seuil des 2 000 tonnes intégrées annuellement dans les productions de Legrand en France dès 2022 au lieu de 2025.</p>				
Commentaires	<p>L'intégration de matières premières recyclées (MPR) en boucle fermée pose des difficultés inhérentes à la réglementation substances dans les équipements électriques et électroniques. Les schémas en boucle ouverte où les produits Legrand utilisent des matières plastiques recyclées issues d'autres secteurs industriels sont le plus souvent privilégiés. Le déploiement de ces schémas implique des collaborations multisectorielles en particulier des partenariats de recherche avec des industriels du secteur de la chimie et le concours d'organismes publics comme celui de l'ADEME dans le cadre du dispositif ORPLAST. Le suivi annuel des volumes de MPR incorporés en France dans la fabrication des produits permet de suivre l'avancement des actions.</p>				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer le profil environnemental ou social de 100 % des produits d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>En 2018, 79 % des produits nouveaux ou rénovés présentent un profil environnemental ou social amélioré.</p> <ul style="list-style-type: none"> 48 % des produits nouveaux ou rénovés présentent un profil environnemental amélioré grâce à une nouvelle formule dont l'empreinte environnementale a été réduite 31 % des produits nouveaux ou rénovés présentent un profil social amélioré, car ils intègrent notamment des matières premières issues de programmes de Solidarity Sourcing. 58 % des produits nouveaux ou rénovés présentent un profil environnemental amélioré grâce à un emballage dont l'empreinte environnementale a été réduite. <p>En 2018, 8 705 tonnes de matériaux recyclés (PCR) ont remplacé des matériaux vierges (soit une augmentation de 19 % par rapport à 2017).</p> <p>En 2018, 100 % du papier utilisé pour les notices, 99,9 % du carton utilisé pour les étuis et 93 % du papier/carton utilisé en PLV sont certifiés (FSC ou PEFC).</p> <p>L'Oréal s'est également engagé à ne plus produire de produits finis contenant du PVC à partir du 1^{er} janvier 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2018, plus aucun article en PVC n'a été utilisé pour la production de produits finis.</p>				
Commentaires	<p>SPOT : un outil d'évaluation sans équivalent</p> <p>Entre 2014 et 2016, les équipes Développement durable, Packaging et Recherche de L'Oréal ont travaillé à l'élaboration d'un outil inédit permettant d'évaluer la performance environnementale et sociale des produits du Groupe et intégrant, pour la première fois, des critères sociaux en plus d'indicateurs environnementaux. Baptisé SPOT, pour Sustainable Product Optimization Tool (« outil d'optimisation environnementale et sociale des produits »), il a été déployé durant l'année 2017 au sein de l'ensemble des marques du Groupe. L'Oréal a fait appel à un panel de 12 experts internationaux, qui ont contribué à l'élaboration de la méthodologie alignée sur les standards européens (PEF - Product).</p> <p>Un dispositif pour améliorer le profil environnemental et social des produits : 100 % des produits créés ou rénovés en 2018 – soit 2 195 produits – ont été évalués grâce à SPOT, qui est désormais complètement intégré au processus de conception et de lancement des nouveaux produits et permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Simuler différentes options de design afin d'évaluer leur impact sur l'environnement et sur la société, et d'identifier les leviers d'amélioration ; Quantifier la réduction d'impact à l'échelle du produit et suivre les progrès sur quatre axes d'amélioration: l'emballage, l'empreinte formule, la proportion d'ingrédients renouvelables sourcés de façon durable, ou issus de la chimie verte, ainsi que le bénéfice social du produit. <p>Information des consommateurs</p> <p>Les équipes travaillent désormais à rendre l'évaluation des produits via SPOT accessible, à travers un système d'affichage environnemental et social qui soit pertinent pour les consommateurs et aligné avec les recommandations européennes en la matière. Cet affichage sera adopté par les marques du Groupe.</p> <p>En 2018, L'Oréal a partagé sa méthode d'évaluation de l'empreinte environnementale des packagings, telle que conçue dans SPOT, dans le cadre de l'initiative SPICE (Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics). SPICE est une initiative co-créée par L'Oréal et la société de consulting Quantis, qui a pour vocation de partager les bonnes pratiques et méthodologies de chacun des acteurs, afin de faire converger les méthodes des évaluations d'empreinte environnementale du packaging.</p> <p>Et le Groupe participe aux réflexions menées par la Fondation Ellen MacArthur au sein de l'initiative New Plastic Economy. En janvier 2018, L'Oréal a annoncé un nouvel engagement : d'ici à 2025, 100 % de ses emballages plastiques seront rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables.</p>				



L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire les émissions de CO₂ en absolu de 60 % d'ici 2020 et accroître le recours aux énergies renouvelables	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes. Les Commissaires aux Comptes ont exprimé une assurance raisonnable sur cet indicateur.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>Pour réduire son empreinte carbone, L'Oréal met en œuvre une double approche sur l'ensemble de ses sites : l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ainsi, pour l'ensemble de ses sites industriels, les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 77 % en 2018 par rapport à 2005, alors que la production a augmenté de 38 % pendant la même période ; et pour ses sites administratifs et ses centres de recherche, cette réduction a atteint 18 % par rapport à 2016. <p>Depuis plus de vingt ans, la conception et l'isolation des bâtiments, l'optimisation des processus industriels et le recours à des technologies moins énergivores ont permis au Groupe de réduire la consommation d'énergie de ses sites industriels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre 2005 et 2018, elle a ainsi diminué de 36 % (en kWh par produit fini). Le Groupe a aussi engagé une démarche de certification ISO 50001 (management de l'énergie) de toutes ses usines. À fin 2018, 60 % des usines (soit 24 usines) sont certifiées. <p>Grâce à de grands projets utilisant des technologies adaptées à la situation géographique des sites (biomasse, biométhanisation, panneaux solaires, etc.), et à l'achat d'électricité et de gaz verts,</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement renouvelable satisfait 66 % des besoins des usines et des centrales de distribution de L'Oréal en 2018. <p>Fin 2018, le Groupe compte 38 sites industriels ayant atteint la neutralité carbone, dont 12 usines.</p> <p>Pour équilibrer les émissions résiduelles liées à ses activités industrielles et logistiques et à ses sites opérés en propre, à fin 2020, le Groupe continue de développer des projets à travers la mise en œuvre de son ambition Carbon Balanced, qui consiste à générer des gains carbone au sein de ses filières d'approvisionnement durable.</p> <p>Initié en 2015, ce programme a permis, en 2018, d'éviter l'émission de 59 341 tonnes équivalent CO₂ (teq CO₂), contre 45 291 teq CO₂ en 2017.</p>				
Commentaires	<p>Créée à l'initiative du CDP, du Global Compact des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI) et de l'ONG WWF, l'initiative Science Based Targets a pour objectif d'inciter les entreprises à s'inscrire dans une démarche volontaire de transition vers une économie bas carbone, alignée avec les accords de Paris. L'initiative SBT fixe un cadre engageant l'ensemble de la chaîne de valeur, sur un horizon long, et évalue les propositions des entreprises.</p> <p>En 2018, L'Oréal a commencé à mettre en œuvre ses nouveaux engagements à horizon 2030, validés par Science Based Targets fin 2017 et donc alignés avec la trajectoire permettant de maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C, conformément aux accords de Paris sur le climat.</p> <p>L'Oréal s'est ainsi engagé à réduire de 25 % en valeur absolue, par rapport à 2016, l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3), c'est-à-dire celles qui sont produites directement par le Groupe comme celles générées de façon indirecte, par exemple par l'activité de ses fournisseurs ou l'utilisation de ses produits par ses consommateurs.</p> <p>Et, dès 2025, l'ensemble des sites industriels, administratifs et de recherche de L'Oréal aura atteint la neutralité carbone.</p> <p>Les efforts du Groupe en matière de protection du climat sont reconnus : en 2018, et pour la sixième année consécutive, le Groupe obtient la note de « A » de la part du CDP pour son engagement et ses actions en matière de protection du climat.</p>				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire la consommation d'eau de 60 % en litre par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes. Les Commissaires aux Comptes ont exprimé une assurance raisonnable sur cet indicateur.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>L'Oréal déploie ses projets industriels avec le souci d'une utilisation respectueuse de l'eau, en réduisant au minimum les besoins et en prenant en compte la disponibilité locale de cette ressource vitale. Durant l'année 2018, le Groupe a effectué une série d'investissements dans les usines pour développer notamment des installations de recyclage qui délivreront leur performance à partir de 2019. L'ensemble des projets déjà en fonctionnement en 2018 a permis au Groupe de diminuer de 48 % la consommation d'eau en litre par produit fini de ses usines et de ses centrales de distribution depuis 2005. Cela représente une réduction de 28 % de sa consommation en valeur absolue, alors que la production a augmenté de 38 % sur la même période.</p> <p>Cette performance, ajoutée aux efforts réalisés sur l'empreinte eau des formules, a valu à L'Oréal d'obtenir de la part du CDP, un « A », soit le plus haut niveau de performance, en matière de gestion durable de l'eau pour la troisième année consécutive.</p>				
Commentaires	<p>Objectif « usines sèches » Plus globalement, L'Oréal continue de développer des « usines sèches ». Ce concept consiste à ce que l'intégralité de l'eau nécessaire aux utilités (nettoyage des équipements, production de vapeur, etc.) ne provienne plus du réseau extérieur mais soit totalement issue d'eau recyclée en boucle sur le site. Ces optimisations de process industriels ont contribué à une réduction pouvant atteindre 80 % des besoins pour certains sites par rapport à l'année 2005.</p> <p>Mobiliser les fournisseurs Depuis 2013, L'Oréal invite ses fournisseurs à participer au Water Disclosure Project Supply Chain. En 2018, 91 d'entre eux ont accepté de participer à ce programme mené par le CDP.</p>				



L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Réduire la génération de déchets de 60 % en gramme par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} trimestre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes. Les Commissaires aux Comptes ont exprimé une assurance raisonnable sur cet indicateur.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.				
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'Oréal applique une politique de gestion des déchets qui va au-delà de la conformité réglementaire. Le Groupe s'est ainsi imposé une définition de la notion de « déchet » qui inclut par exemple les emballages des matières premières ou d'articles de conditionnement, les boues des stations de traitement des effluents, les produits obsolètes, etc. En 2018, le Groupe a réduit de 37 % la quantité de déchets générés par produit fini dans les usines et centrales de distribution par rapport à 2005. Cela représente une réduction de 12 % en valeur absolue, alors que la production a augmenté de 38 % sur la même période. L'Oréal souhaite aller plus loin en assurant la meilleure valorisation possible des déchets qui n'auront pu être évités à la source. En 2018, 97 % des déchets industriels sont valorisés – c'est-à-dire réutilisés, recyclés ou valorisés énergétiquement. 61 % d'entre eux sont « valorisés matière » (réutilisés ou recyclés).				
Commentaires	Tout au long de sa chaîne de valeur, L'Oréal cherche à promouvoir autant que possible l'écoconception, l'efficacité de l'utilisation des ressources et le management local des déchets. Partout où il opère, le Groupe cherche à s'insérer dans des réseaux d'économie circulaire en créant des synergies industrielles avec d'autres acteurs du territoire.				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5	Partager de façon transparente les informations sur l'impact environnemental et social des produits avec les consommateurs	X	X	X	2013-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Audité et vérifié par les commissaires aux comptes.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs stratégiques. Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All, L'OREAL.			
Résultats partiels/définatifs de l'action	Depuis le lancement du programme Sharing Beauty With All, en 2013, chaque marque du Groupe évalue son empreinte environnementale, en réalisant des analyses de son portefeuille de formules et de ses emballages, dans l'objectif de définir un plan d'innovation durable, qui identifie des leviers d'amélioration sur chaque gamme et produit, et prévoit un plan d'action. En 2018, ce travail a été mené par 88 % des marques du Groupe. Des campagnes engagées et engageantes : Conscient de la capacité d'influence de ses marques, L'Oréal les encourage à sensibiliser et à mobiliser leurs partenaires, clients et consommateurs sur les grands sujets environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. Chaque marque doit ainsi identifier une cause qui lui soit propre et mener des campagnes de sensibilisation. En 2018, 57 % des marques ont mené ce type d'actions.			
Commentaires	Les marques déjà engagées ont poursuivi leur action. Associé à l'Unicef depuis 2017 pour soutenir les enfants en situation d'urgence humanitaire, Garnier a renouvelé son partenariat en 2018 et a contribué au financement de programmes d'urgences en Jordanie, en Inde et au Yémen. Ainsi, au Yémen, plus de 195 000 enfants souffrant de malnutrition ont pu être pris en charge. <ul style="list-style-type: none"> Armani continue Acqua for Life, son initiative en faveur de l'accès à l'eau potable. Biotherm reste engagé en faveur de la protection des océans aux côtés des organisations Mission Blue et Tara Expéditions. La Roche-Posay poursuit sa campagne Skin Checker, lancée en 2014, pour prévenir le cancer de la peau. En partenariat avec l'ONG ReSurge International et la marque SkinCeuticals, 6 chirurgiennes ont effectué leur deuxième année de formation au Bangladesh, en Équateur, au Népal et au Zimbabwe. L'Oréal Professionnel continue de sensibiliser des coiffeurs aux troubles musculo-squelettiques et a formé plus de 330 000 personnes. Parmi les nouvelles campagnes lancées en 2018, Biolage s'est associé à l'ONG Conservation International pour soutenir la préservation des écosystèmes d'eau douce, et Ralph Lauren Fragrances s'est engagé au côté de l'association Women in Film, qui lutte pour la parité dans l'industrie du cinéma. En août 2018, L'Oréal a lancé en France la campagne « Triens en beauté », qui a pour but d'accompagner les consommateurs dans le tri de leurs emballages de produits cosmétiques. Ainsi, les 54 marques de L'Oréal en France relaient l'initiative en affichant un bandeau de sensibilisation « Prenons le soin de trier » ainsi que l'adresse du site dédié triensenbeaute.fr sur chacun de leurs supports de communication, de la presse aux réseaux sociaux.			





Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement
1

Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020

1/ offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance))

2/ permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à l'offre disponible en 2010

Ambition 2030 : réduction des émissions de CO₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique

X

2013-2030

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
7 octobre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

Les ambitions 2013-2020 sont vérifiées en interne, sur la base d'un processus de consolidation des données certifié par nos commissaires aux comptes.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

• **Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020**

1/ offrant plus de performances avec moins de matières : amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance) L'amélioration des performances a atteint 9,7 % en 2018.

2/ permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à l'offre disponible en 2010 :

L'amélioration de la résistance au roulement des pneus tourisme, camionnette et poids lourds mis sur le marché en 2018 permettra une économie de carburant estimée de 3,3 milliards de litres et une réduction des émissions de CO₂ estimée à 8,4 millions de tonnes sur leur durée de vie.

• **Ambition 2030 : réduction des émissions de CO₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique**

Les pneus Michelin mis sur le marché en 2018 contribuent à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et l'empreinte carbone, avec une réduction de 8 % des émissions de CO₂ en gramme par véhicule-kilomètre parcouru. Ainsi Michelin maintient un rythme de 1 % par an de réduction de l'empreinte carbone des pneus en vue d'atteindre l'objectif de -20 % en 2030.

Commentaires

/



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 2

Se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques (autrement dit, lutter contre l'obsolescence programmée des pneus) tout en garantissant une pérennité des performances. Préconiser le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure (1,6mm) plutôt qu'à 3 mm pourrait éviter l'utilisation non nécessaire de 1 million de tonnes de matière par an et la réduction de 6,6 millions de tonnes de CO₂ émises en Europe

X

2016-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Octobre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019
Décision des autorités européennes.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

Suit le rythme prévu

En avance

Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Résultats

Atteints

Partiellement atteints

Non atteints

Le concept de tests des pneumatiques à l'état usé a été intégré dans la révision du règlement européen de sécurité générale des véhicules, afin d'optimiser l'usage des ressources, tout en améliorant la sécurité. Un groupe de travail a été ouvert au niveau de la Commission Economique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU) afin de travailler à une méthode de tests sur pneus usés, permettant à terme la mise en place d'un seuil réglementaire.

En parallèle, des actions de communication intégrant l'ensemble du secteur (clients, distributeurs) ont été menées, pour demander des tests pneumatiques à l'état usé afin de mettre en place des performances minimales.

Commentaires

La mise en place d'un seuil réglementaire sur pneus usés pour le freinage sur sol mouillé permettrait d'encourager les consommateurs à utiliser leurs pneus jusqu'au minimum légal, et donc d'éviter les démontages de pneus prématurés, tout en améliorant la sécurité. Les pouvoirs publics européens se sont penchés sur la question, et un groupe de travail technique est ouvert, où l'ensemble de l'industrie contribue à la mise en place d'une méthode de test.



nexity	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage			X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document de Référence 2018 (auditeur : Mazars).					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours		<input type="checkbox"/> Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Poursuite du déploiement de la Charte Chantier Eco-Responsable du Groupe : En 2018, 30 chantiers de l'Immobilier Résidentiel (21% des chantiers validés en Comité d'acquisition de terrains) ont intégré la Charte, et 62 chantiers validés en Comité d'acquisition (43% des chantiers validés) étaient engagés dans une démarche de certification environnementale plus globale (NF Habitat, HQET [™] , Promotelec Habitat Neuf ou autre) comprenant les critères de chantiers éco-responsables. Au total, ce sont donc 64% des chantiers qui intègre une charte éco-responsable.						
Commentaires	Pilote de déconstruction circulaire : partenariat avec EPEA, 2EI (filiale de Veolia) et Upcylea, pour mettre au point une méthodologie de déconstruction circulaire sur la base de l'opération de déconstruction de l'ancien site de Thalès au sein de la ZAC Magellan à Colombes (92). Participation aux travaux de CIRCOLAB : association portant l'engagement des Maîtres d'Ouvrage en faveur de l'Économie Circulaire : définition d'indicateurs de performance du réemploi, partage de retours d'expériences.						

nexity	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire la dépendance de l'entreprise aux énergies fossiles (corporate et métiers) : réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables				X	X	2016-2030
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document de Référence 2018 (auditeur : Mazars).					
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours		<input type="checkbox"/> Menée à terme		<input type="checkbox"/> Annulée		
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu		<input type="checkbox"/> En avance		<input type="checkbox"/> Retardée		
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Recours aux énergies renouvelables En 2018, 15% des opérations de logements passées en Comité d'Acquisition et 31% des opérations de logements livrées ont intégré de l'énergie solaire thermique ou des systèmes photovoltaïques. Offre de rénovation énergétique dédiée aux copropriétés de logements 12 copropriétés ont fait l'objet d'une rénovation énergétique en 2018, permettant d'atteindre 30 à 60 % d'économies d'énergie, et une centaine d'immeubles ont manifesté leur intérêt dont 45 sont en phase de mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou en cours de travaux. Nexity vise un objectif de 30 copropriétés rénovées en 2020.						
Commentaires	Nexity se prépare à la future réglementation environnementale de la construction neuve prévue pour fin 2020, en participant à l'expérimentation nationale du label E+C- (Énergie Positive et Réduction Carbone) : à fin 2018, 17 filiales (soit 75% des centers de profit de l'activité Immobilier résidentiel) du Groupe étaient engagées dans l'expérimentation E+C-. L'objectif 2019 est que l'ensemble des filiales soient engagée dans cette expérimentation.						

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
3	Réduire l'empreinte carbone de l'entreprise (corporate et métiers) : concevoir des bâtiment bas carbone & réduire les émissions carbone liées au corporate	X	X	X	2016-2030
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Système de reporting interne. Toutes les données font partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière publiée au Document de Référence 2018 (auditeur : Mazars).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/ définitifs de l'action Activités corporate : Nexity a lancé différentes actions permettant d'influer sur les principaux postes d'émissions des activités corporate, en particulier les déplacements professionnels et domicile-travail : mise à disposition d'un logiciel de visioconférence pour une majorité de collaborateurs, mise en place du « crédit mobilité », déploiement progressif du télétravail, révision de la politique d'attribution de véhicules de fonction et de service afin de réduire les consommations de carburant du parc. Résultat 2019 : -10,3 % de tonnes eq. CO2 par collaborateur par rapport à 2014 (rappel de l'objectif : -35 % en 2030) Activités métiers <ul style="list-style-type: none"> Nexity est le premier opérateur de bureaux en bois en France, grâce à ses filiales YWOOD et TERENEO, qui représentent près de 84 000 m² livrés depuis 2011, dont 29 300 m² en 2018. Depuis 2014, les opérationnels de l'Immobilier Résidentiel peuvent réaliser de manière autonome le bilan carbone de leurs opérations grâce à un outil interne (Carbon Cube), qui a évolué en 2018 vers une version plus aboutie prenant en compte la méthodologie de calcul du référentiel E+C- : Carbone Pro. En 2018, 90% des logements passés en Comité d'acquisition disposaient d'un profil carbone. Nexity est également membre fondateur de l'association Bâtiment bas carbone (BBCA) ; à fin 2018, 7 opérations Nexity ont reçu le label BBCA. Résultat 2019, Immobilier Résidentiel : -3,6 % de tonnes eq. CO2 par logement par rapport à 2015 (rappel de l'objectif : -30 % en 2030) Résultat 2019, Immobilier d'Entreprise : -5,5 % d'émissions de tonnes eq. CO2 par m² SDP de bureaux livrés par rapport à 2015 (rappel de l'objectif : -21 % en 2030).				
Commentaires	Carbon Disclosure Project (CDP) : En janvier 2019, Nexity a été récompensé par la note A pour la performance (atténuation et adaptation au changement climatique) et la transparence (exhaustivité et qualité des réponses) de sa politique carbone. Nexity rentre ainsi dans la A-list du CDP, ce qui la place parmi les 63 meilleures entreprises européennes (tous secteurs confondus) et parmi les 126 meilleures entreprises mondiales (tous secteurs confondus).				

orange™	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Evaluer la teneur en ressources rares des équipements électriques et électroniques (EEE)			X	X	X	2016-2018
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Septembre 2019	Interne Groupe et avec le COMES.					
	3/ Etat de l'action						
<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats	<input checked="" type="checkbox"/> Atteints	<input type="checkbox"/> Partiellement atteints	<input type="checkbox"/> Non atteints			
	Le principal résultat obtenu en 2019 est le suivi de la liste des matériaux critiques, l'application de la méthodologie d'évaluation pour certains équipements stratégiques de Orange et des recommandations pour le code de conduite fournisseurs. Orange continue à travailler avec le COMES, dont il est membre, pour évaluer l'impact des ressources rares sur l'économie française. Les travaux engagés concernent les achats stratégiques sur 27 pays. Il a été réalisé la mise à jour du code de conduite fournisseurs.						
Commentaires	A partir de la liste des matériaux critiques, il est prévu d'actualiser chaque année le code de conduite fournisseurs et la formalisation d'une position sur les ressources rares pour les achats fournisseurs afin que les équipements de Orange respectent les objectifs donnés par l'étude. Ces travaux s'intègrent dans les objectifs de déploiement de l'économie circulaire de l'entreprise pour le suivi dans le comité stratégique de l'EC. L'entreprise été auditionnée par le CESE et l'Arcep.						

orange™	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire les émissions CO₂ de l'entreprise de 50 % par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006).					X	2006-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Septembre 2019	Interne Groupe et Pays et audit par KPMG.					
	3/ Etat de l'action						
<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Objectif 2020 déjà atteint. Fin 2018, l'indicateur est à -56,59 % d'émissions CO ₂ par usage client par rapport à 2006. Cela concerne l'ensemble du périmètre Groupe (27 pays Orange). Orange collabore à cet objectif avec l'ITU, Carbone 4, KPMG, la CCNUCC.						
	Par ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> • 2800 sites solaires ont été déployés à fin 2018. • Orange dispose de la 1^{ère} flotte d'entreprise en auto-partage en Europe à fin 2018, plus de 4000 en Septembre 2019. 						
Commentaires	Orange continue le déploiement d'un plan d'actions volontaristes pour réduire toutes les sources d'émissions directes. Cela concerne les réseaux et systèmes d'information via : des changements d'équipements, des innovations solaire et éolien, de nouveaux data center, une ventilation optimisée, l'achat ou la production d'énergie renouvelable avec un objectif de 100 % d'énergie renouvelable consommée en zone MEA (Middle East and Africa) en 2020. S'agissant des transports, les leviers sont : le choix de flottes de véhicules, déplacements professionnels ; le choix de véhicules électriques et hybrides dans la flottes zéro émissions à l'usage ; la politique de flotte faible émissions de CO ₂ , carsharing. S'agissant des bâtiments, les leviers sont : le monitoring mis en place d'outils et la certification HQE et ISO 14001. Un nouvel objectif de réduction de CO ₂ par usage client va être défini pour 2025 et 2050 d'ici fin 2019. Orange a affiné l'objectif d'utiliser 80 % d'énergie renouvelable d'ici à 2050 pour aboutir à zéro émissions nettes de CO ₂ . Pour atteindre cet objectif, Orange va mettre en œuvre en région MEA la création de fermes solaires - la première étant construite en Jordanie et devant fournir en électricité d'origine solaire 100 % des besoins opérationnels d'Orange Jordanie, d'autres vont suivre dans plusieurs pays en zone MEA. Sur cette zone, en complément, il y aura un déploiement des projets avec des fournisseurs pour identifier des énergies renouvelables et il y aura une maintenance des stations techniques (projets ESCO). En France, Pologne et Espagne des contrats de type PPA – Power Purchase Agreements – vont être lancés ; ils garantissent l'utilisation d'électricité d'origine renouvelable avec des capacités nouvellement construites.						

orange™	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire l'impact des produits et services par l'éco-conception	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne Groupe et Pays et audit par KPMG.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Poursuite et accélération du processus d'éco-conception de certains produits comme la live box 4 et déploiement de la 5 G.				
Commentaires Poursuite de la mise en place dans l'ensemble des processus de conception des nouveaux produits et services est en cours, avec déjà certains livrables, le but est la généralisation d'ici à 2020. Le lancement pour le développement de logiciels est en cours. Le but est de contribuer aux objectifs de déploiement de l'économie circulaire dans tous nos processus métiers. Nous travaillons avec l'ITU, la fondation Ellen MacArthur, l'Institut de l'économie circulaire et EcoSD. La nouvelle box et la nouvelle set-top box (décodeur TV) ont été éco-conçues. Leur taille est inférieure, elles utilisent partiellement du plastique recyclé, il est prévu d'ici à fin 2020 que les coques soient constituées à 100% de plastique recyclé et, si possible, intègrent de l'or recyclé.					

orange™	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Optimiser la gestion des déchets			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne Groupe et Pays et audit par KPMG.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Résultats obtenus : 15,4 % de collecte de mobiles au niveau du Groupe en 2018, déploiement et choix de prestataires pour la collecte dans l'ensemble des pays Europe et progression dans les pays EMA. Déploiement de cahier des charges types pour optimiser la gestion des déchets choix de prestataires effectué pour le Sénégal, en cours pour Madagascar, le Mali. Travail avec les éco-organismes, Emmaüs, les Ateliers du Bocage.				
Commentaires Poursuite de l'objectif d'améliorer progressivement les dispositifs de gestion des déchets dans les pays où le groupe est présent pour contribuer à notre objectif de déploiement de l'économie circulaire dans l'ensemble de nos processus d'ici à 2020 (road map EC Groupe). Cela consiste principalement à la réduction des quantités de déchets produits, optimisation de la gestion des déchets et des équipements en fin de vie générés en interne (issus des activités réseau et tertiaires) et dans la collecte et traitement des équipements électroniques usagés collectés auprès des clients.					




orange™	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5 (n°6 dans le suivi 2018)	Inclure l'Economie Circulaire dans la relation avec nos fournisseurs sur les Achats circulaires, en relation avec la JAC (Joint Audit Corporation)			X	X	X	2018-2019 Révisé 2018-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne Groupe et Externe avec la JAC et la fondation Mac Arthur et audit par KPMG et EcoVadis.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	Mise en place d'un guide avec des critères de conformité avec les fournisseurs pour suivre la progression de la circularité de nos achats.						
Commentaires	Mise en place du processus d'économie circulaire dans la relation avec les fournisseurs pour créer des Achats circulaires. Ce nouveau projet est lancé avec la Fondation Ellen Mac Arthur et la JAC - Joint Audit Corporation -, une entité qui regroupe 16 des principaux opérateurs TIC mondiaux -, sur les moyens pour inciter à la mise en œuvre de circularité dans la chaîne de valeur et les indicateurs clés permettant de suivre cette mise en œuvre. Un tableur Excel a été élaboré avec un groupe de travail composé de membres de la JAC et de la Fondation Ellen Mac Arthur.						


orange™	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 6 (n°7 dans le suivi 2018)	Déployer la méthodologie « Net Zero » pour définir notre objectif d'entreprise décarbonée en 2050			X	X	X	2025-2050
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Interne Groupe et 9 entreprises du CAC 40 avec l'aide de Carbone 4 et audit par KPMG.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place avec l'Union Internationale des Télécommunication d'une méthodologie pour le secteur en relation avec la GSMA (La GSM Association est une association qui représente près de 800 opérateurs et constructeurs de téléphonie mobile à travers 220 pays du monde) et l'initiative « Science-based target ». Etablissement du calcul du budget carbone pour Orange par rapport à celui du secteur en cours. 						
Commentaires	A partir de la méthodologie qui va définir ce que veut dire être neutre carbone pour le secteur des TIC, une entreprise, application de celle-ci à Orange pour définir dans son plan stratégique ses objectifs pour une entreprise décarbonée en utilisant de l'énergie renouvelable, des actions de réduction sur les « scopes » 1, 2 et 3 et des études sur les puits de carbone en dernier ressort.						

Pernod Ricard Créateurs de convivialité	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 sur tous les sites de production du Groupe		X		X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification Externe par les commissaires aux comptes dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion groupe				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>Depuis 2010, les sites de production ont déployé des efforts pour réduire la quantité de déchets générés et pour trouver des filières de recyclage et de valorisation, ce qui se traduit en valeur par une baisse de 90% de déchets en décharge entre 2010 et 2019.</p> <p>En 2019, il reste 943 tonnes de déchets mis en décharge. Au total ce sont ainsi 93 % du volume total de déchets des sites de production du Groupe dans le monde qui ont été recyclés.</p>					
Commentaires	/					

Pernod Ricard Créateurs de convivialité	Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Tendre vers 100 % d'emballages recyclables pour le consommateur couvrant un volume de production d'environ 1000 millions de litres (soit l'ensemble de la production du Groupe)		X		X	2017-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification interne par le Siège.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	<p>En 2017, tous les emballages primaires ont été passés en revue afin d'identifier ceux qui sont non recyclables, ainsi que les composants qui pourraient compromettre leur recyclage selon les critères établis par ADELPHÉ/CITEO. Plus de 99 % des emballages primaires du Groupe (en poids) sont ainsi techniquement recyclables.</p> <p>Afin d'atteindre 100 % d'emballages recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés d'ici 2025, une guideline va être lancée fin 2019 afin d'aider les équipes de développement et de marketing à concevoir des emballages 100% recyclable. Celle-ci s'appliquera à l'emballage primaire, secondaire et tertiaire.</p>					
Commentaires	L'objectif est ajusté pour l'horizon 2019-2025 : « Tendre vers 100 % d'emballages recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés d'ici à 2025 ».					



 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 3	Généraliser l'éco-conception dans tous les processus de développement produit des sociétés de marques du Groupe Pernod Ricard.			X	X	X	2016-2020	
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification interne par le Siège.						
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>L'action de Pernod Ricard vise en premier lieu à mettre en œuvre les principes d'écoconception dans les processus de développement de produits, afin d'améliorer leur cycle de vie et de minimiser les déchets finaux. En termes d'emballage, le verre et le carton sont les principaux matériaux utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le premier objectif du conditionnement circulaire est d'optimiser la quantité d'emballage utilisée. De nombreux exemples ont été recensés au sein du Groupe, en particulier celui de la réduction du poids de la bouteille de Tequila OLMECA de 22% en 2019. Le deuxième objectif est de garantir la recyclabilité des emballages. Tous les emballages primaires ont été passés en revue en 2017 afin d'identifier ceux qui sont non recyclables, ainsi que les composants qui pourraient compromettre leur recyclage selon les critères établis par CITEO. Plus de 99 % des emballages du Groupe (en poids) sont recyclables. D'ici à 2025, 100 % des emballages utilisés par le Groupe seront recyclables, réutilisables, compostables ou biosourcés. Le troisième objectif est d'incorporer davantage de matière recyclée dans les emballages. D'ici à 2025, le Groupe a pour objectif d'atteindre 50 % de verre recyclé et 25 % de PET recyclé. Absolut a augmenté la part de calcin utilisé dans sa bouteille de verre à 45 %. Le quatrième objectif est relatif à l'utilisation de biomatériaux lorsque l'option du contenu recyclé n'est pas disponible : certaines marques ont remplacé les bouchons en plastique issus du pétrole par des bouchons produits à partir d'éthanol de canne à sucre. 							
Commentaires	Pour atteindre ces objectifs, un guide d'éco-conception s'appliquant aux emballages primaires, secondaires et tertiaires va être communiqué aux équipes marketing d'ici fin 2019 pour qu'à partir de 2022, 100 % des nouveaux projets intègrent des principes d'écoconception et montrent une réduction de l'impact environnemental de l'emballage sur son cycle de vie. De ce fait, la date de fin de cet engagement qui était initialement 2020 est prolongée à 2022.							

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 4	Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route 2010 à 2020 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire. (Objectif révisé : voir section « commentaires »)			X	X	X	2016-2020	
Suivi de l'engagement								
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification interne par le Siège.					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>L'économie circulaire est un sujet qui est adressé par Pernod Ricard, qui a en a fait un pilier stratégique de son modèle de durabilité.</p> <p>En effet, en avril 2019 a officiellement été lancée la stratégie RSE à horizon 2030 « Good Times from a good place », qui confère un cadre au Groupe pour continuer de créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties-prenantes de manière pérenne.</p> <p>Cette stratégie est construite autour de quatre piliers, chacun représentant une étape de la chaîne de valeur et contribuant aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODDs).</p> <p>L'un des piliers et ligne directrice des actions du Groupe est celui de l'Economie Circulaire - Circular Making.</p> <p>Il contribue aux ODDs 12 (Production et Consommation Responsables) et 14 (La vie sous l'Eau) en définissant de nouvelles pratiques de production, de distribution et de gestion de fin de vie du produit pour diminuer l'empreinte énergétique du Groupe et préserver les ressources naturelles.</p> <p>Les engagements de Pernod Ricard relatifs à l'économie circulaire sont les suivants : Reconstitution de l'équivalent de 100 % de l'eau consommée par les sites de production situés dans un bassin versant en situation de stress hydrique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éliminer 100 % des objets promotionnels en plastique à usage unique d'ici à 2025 ; • 100 % des emballages seront recyclables, réutilisables, compostables ou élaborés à partir de matière organique d'ici à 2025 ; • Expérimenter cinq projets d'économie circulaire pour la distribution des vins et spiritueux d'ici à 2030 ; • D'ici à 2030, des initiatives seront lancées afin de favoriser et encourager le recyclage des emballages dans 10 marchés clés affichant un faible taux de recyclage. <p>Les performances actuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 20 % de la consommation d'eau par unité produite entre 2009/10 et 2019/20 ; • 100 % des sites situés dans des zones géographiques où le risque eau est élevé ont mis en place un plan d'action de gestion des ressources en eau. Pernod Ricard India a par exemple réduit sa consommation d'eau de 36 % en moins de dix ans et construit 13 complexes de récupération et de stockage des eaux usées, 13 barrages et 40 puits – ce qui correspond à l'économie de 365 millions de litres d'eau ; • Pernod Ricard a rejoint la fondation Ellen MacArthur fin 2018 et est membre du CE100 network ainsi que signataire de « the new plastic economy »; • En Europe, le Groupe contribue à hauteur d'environ 6 millions d'euros par an à des dispositifs nationaux améliorant la collecte et le recyclage des emballages ménagers dont le verre ; 							
Commentaires	L'objectif est modifié de la façon suivante : « Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route à 2030 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire sur la période 2018-2030 ».							



GROUPE RENAULT	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Augmenter de 100 M€ entre 2016 et 2022 la valeur technique et économique des pièces et matières préservées dans le secteur automobile via les activités d'économie circulaire du Groupe et de sa filiale Renault Environnement, notamment :						
	<ul style="list-style-type: none"> les services de réparation ou rénovation et les usages de seconde vie des batteries de véhicules électriques le recours aux matériaux recyclés issus des véhicules en fin de vie et rebuts de production dans la fabrication des nouveaux véhicules l'usage de pièces de réemploi pour la réparation de véhicules en après-vente 			X	X	X	2016-2022
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} avril 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Indicateur publié annuellement dans le Document Universel d'Enregistrement (anciennement Document de Référence) du Groupe Renault et audité par un organisme tiers Indépendant dans le cadre des travaux de vérification relatifs à la Déclaration de Performance Extra-Financière de l'entreprise.					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
	Résultats partiels/définitifs de l'action Les activités d'économie circulaire du Groupe Renault et de sa filiale Renault Environnement ont permis de créer ou de préserver 205,6 M€ de valeur technique et économique au cours de l'exercice 2018, en augmentation de 27,6 M€ par rapport à 2016 et en ligne avec l'objectif d'une augmentation de 100 M€ entre 2016 et 2022, dont : <ul style="list-style-type: none"> 9,2 M€ de batteries de véhicules électriques réparées et réemployées sur véhicule ou reconditionnées et revendues pour des applications de seconde vie, soit +3,3 M€ vs 2016 68 M€ de matériaux recyclés en boucle fermée pour être réintégrés dans la production de nouveaux véhicules : déchets métalliques des usines automobiles et matériaux extraits des véhicules hors d'usage tels que les métaux précieux (Platine, Rhodium, Palladium) contenus dans les pots catalytiques, les pare-chocs en polypropylène et le cuivre des câblages électriques, soit +23,6 M€ vs 2016 128 M€ de pièces automobiles issues de l'économie circulaire (pièces de réemploi prélevées sur des véhicules hors d'usage et organes mécaniques remanufacturés) et pièces neuves de second choix (fins de série...) soit +0,7 M€ vs 2016. 						
Commentaires	/						


GROUPE RENAULT	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Augmenter de 50 % la consommation globale de plastique recyclé du Groupe Renault dans le Monde, en tonnage.						
	<ul style="list-style-type: none"> les services de réparation ou rénovation et les usages de seconde vie des batteries de véhicules électriques le recours aux matériaux recyclés issus des véhicules en fin de vie et rebuts de production dans la fabrication des nouveaux véhicules l'usage de pièces de réemploi pour la réparation de véhicules en après-vente 			X	X	X	2013-2022
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} avril 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 : Indicateur publié annuellement dans le Document Universel d'Enregistrement (anciennement Document de Référence) du Groupe Renault et audité par un organisme tiers Indépendant dans le cadre des travaux					
	3/ Modalité de validation du suivi 2019 : <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
	Résultats partiels/définitifs de l'action 56 000 tonnes de matières plastiques recyclées ont été incorporées sur les véhicules produits par le Groupe Renault dans le monde en 2018, en hausse de 29 % par rapport à 2013 et en ligne avec l'objectif d'une augmentation de 50 % entre 2013 et 2022.						
Commentaires	/						

SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Déployer la Politique de gestion durable des ressources				X	2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 18 septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par le cabinet externe E&Y.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	2019 est marquée par la réorganisation en profondeur du Groupe, donnant plus de responsabilité et d'autonomie aux pays. La politique d'économie circulaire et de gestion durable des ressources a fait l'objet d'une nouvelle campagne de communication début 2019 pour donner un nouvel élan autour de ce sujet. Une formation autour de l'économie circulaire a été déployée au niveau des membres du conseil d'administration de Saint-Gobain. Un Comité Economie Circulaire au niveau du Groupe a été mis en œuvre en 2019, ayant notamment pour vocation de partager les bonnes pratiques et renforcer les synergies au niveau des différents business. Enfin, tous les pays doivent développer une feuille de route autour de l'habitat durable, intégrant notamment un volet sur l'économie circulaire.					
Commentaires	/					

SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire de 50 % entre 2010 et 2025 les déchets industriels non valorisés				X	2010-2025
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 18 septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par le cabinet externe E&Y.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Les progrès de réduction des résidus de production réalisés dans certains sites du Groupe montrent que le « zéro déchet non valorisé » est une ambition atteignable.					
Commentaires	Compte tenu d'un retard global et du travail restant à accomplir pour atteindre l'objectif, le Groupe a décidé de cibler ses efforts sur les sites les plus contributeurs, une centaine de sites représentant 80% de la totalité des déchets non-valorisés dans le groupe, qui fourniront d'ici fin 2019 une feuille de route de progrès à échéance 2025 permettant d'atteindre l'objectif global.					




 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Mettre en œuvre la démarche d'éco-innovation basée sur l'analyse de cycle de vie		X		2013-2020
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 4 octobre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par le cabinet externe E&Y.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	A octobre 2019, plus de 800 personnes ont été formées.			
Commentaires	<p>En 2018, Saint-Gobain a lancé la version V3.0 de la démarche d'éco-innovation qui s'appuie en particulier sur une méthodologie développée en 2017 pour effectuer un « scoring » des produits en fonction de leur performance durable. 17 critères (dans 5 catégories, dont une sur les ressources et l'économie circulaire) d'un produit durable ont été définis. Cette nouvelle approche va permettre d'identifier plus facilement des opportunités d'innovation.</p> <p>En 2019, Saint-Gobain a redéfini le processus d'innovation et rendu la prise en compte des enjeux et critères du développement durable systématique. Ce nouveau processus sera opérationnel dès 2020.</p>			


 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 Mettre en place des offres de services pour recycler les déchets de construction et démolition		X	X	2010-2025
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 18 septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi des progrès est réalisé à travers un comité ad hoc, basé notamment sur des chiffres validés annuellement par le cabinet externe E&Y.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	<p>La France a lancé en 2018 un service de recyclage en boucle fermée pour les déchets de laine de verre issus de la construction ou de la démolition. C'est une première mondiale qui vient compléter les services de recyclage déjà opérationnels dans une douzaine de pays pour les déchets de plâtre.</p> <p>La France, la Norvège et l'Angleterre ont également initié le déploiement d'une organisation permettant la reprise et le recyclage des vitrages usagés issus du bâtiment.</p> <p>Les enseignes de distribution en France vont poursuivre l'initiative démarrée en 2018 dans le déploiement de déchetteries multi-flux.</p>			
Commentaires	L'ensemble des activités de Saint-Gobain centrées autour des produits pour la construction continue à déployer progressivement des initiatives permettant la mise en place de filières de valorisation et de recyclage des produits arrivés en fin de vie. Dans les 10 dernières années, le réseau spécialisé de distribution de Saint-Gobain a créé le premier réseau de déchetterie pour les artisans du bâtiment ainsi que des partenariats multiples pour récupérer des déchets sur chantiers. Ces services continueront à se développer en ligne avec les dispositions de la nouvelle loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.			

Schneider Electric	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 (n°5 dans le suivi 2018)	Eviter de consommer 120 000 tonnes de ressources primaires grâce aux programmes ECOFIT™, des services de l'entreprises pour la maintenance, le recyclage, la récupération et la fin de vie. (L'objectif initial était de 100 000 tonnes et a été réhaussé).		X	X	X	2018 – 2020 (puis effort continu)
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Les résultats de cet engagement ont été audités par Ernst & Young (auditeurs externes). La dernière vérification a eu lieu fin 2018 et la prochaine vérification aura lieu fin 2019.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Entre début 2018 et fin juin 2019, cet engagement atteint 65 570 tonnes de ressources primaires qui n'ont pas été consommées. L'entreprise a décidé de réhausser le niveau de ses ambitions pour cet engagement à 120 000 tonnes (engagement initial 100 000 tonnes).					
Commentaires	Cet indicateur quantifie l'ensemble des activités industrielles contribuant à l'Économie Circulaire, telles que les activités de réparation, réutilisation, rénovation et recyclage, qui permettent d'éviter la génération de déchets, la consommation de matériaux et d'énergie, les émissions de CO2 et/ou l'épuisement des ressources en eau. L'activité de recyclage des batteries représente près de 90 % du volume, en raison du poids spécifique de ces produits, de la relative facilité à les transporter et de la valeur des matériaux qu'ils contiennent. De nombreux efforts ont été déployés dans d'autres activités, pour des produits tels que les transformateurs, les onduleurs et les tableaux électriques.					

Schneider Electric	Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 (n°6 dans le suivi 2018)	Elargir la portée du label Green Premium™ en incluant les services et solutions. D'ici fin 2020, nous avons pour objectif de réaliser 75% de notre chiffre d'affaire grâce à la vente de solutions Green Premium™ (analyse complète du cycle de vie et instructions précises de gestion de fin de vie du produit), accessibles en ligne 24/7. Continuer à écoconcevoir 100% de nos offres, en intégrant les dimensions clés de la Circularité pour chaque nouveau développement de produit.		X	X	X	2018 – 2020 (puis effort continu)
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Les résultats de cet engagement ont été audités par Ernst & Young (auditeurs externes). La dernière vérification a eu lieu fin 2018 et la prochaine vérification aura lieu fin 2019.				
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'engagement « chiffre d'affaires réalisés dans le cadre du nouveau programme Green Premium » atteint 49,7 % au 2 ^{ème} trimestre 2019.					
Commentaires	Schneider Electric déploie son nouveau programme Green Premium. Basé sur des fondations de conformité avec les réglementations les plus strictes – telles que la Directive EU RoHS qui a récemment banni l'utilisation de 4 phtalates d'une part importante des équipements électriques – sur lesquelles sont ajoutées des valeurs environnementales, dépassant le cadre réglementaire. En juin 2019, Schneider Electric a remporté le prix de l'innovation fournisseurs de Philips (Royal Philips, Pays-Bas) grâce à sa proposition d'onduleurs Green Premium. Bénéfices pour les clients : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d'énergie : jusqu'à 70 % • 11 tonnes d'émissions de CO₂ annuelles en moins. 					



 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1 Intégrer 20% minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits à l'horizon 2020. L'utilisation de matières recyclées est un des 7 axes de la démarche éco-conception de l'entreprise.	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Les Directions Achats et Développement Durable sont en charge du suivi de cet objectif, provenant de données issues des fournisseurs.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'objectif d'intégrer 20 % de matériaux recyclés dans les nouveaux produits est dépassé à fin 2018 avec 38 %			
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe SEB continue ses actions pour intégrer de plus en plus de matériaux recyclés et notamment sur les plastiques recyclés. A fin 2018, 38 % de matériaux recyclés constituaient nos nouveaux produits et leurs emballages. Un nouvel objectif n°2 a été pris pour poursuivre l'ambition du Groupe. Une nouvelle politique Eco-Packaging engageant le Groupe SEB sur 10 objectifs a été mise en place en 2018. Parmi ceux-ci 3 portent sur la suppression des cales en polystyrène expansé, la suppression des sous-emballage plastique et une teneur de 90 % minimum de fibres recyclées dans les cartons. 			


 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 Engagement spécifique pour la France pris le 29 juin 2018 : multiplier par 2 d'ici 2025 la quantité annuelle de plastique recyclé en France ou transformé en France (à périmètre industriel constant) entrant dans ses produits par rapport à 2017 sous réserve des conditions de succès.	X	X	X	2017-2025
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Les Directions Achats et Qualité/Environnement sont en charge de la mise en œuvre de cet objectif, provenant de données issues des fournisseurs.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Le plastique recyclé est inclus par défaut dans le processus d'achat du Groupe.			
Commentaires	Le Groupe SEB continue ses actions pour intégrer de plus en plus de matériaux recyclés et notamment sur les plastiques recyclés. A fin 2018 ; 38 % de matériaux recyclés constituaient les nouveaux produits de l'entreprise et leurs emballages. Une nouvelle politique Eco-Packaging engageant le Groupe SEB sur 10 objectifs a été mise en place en 2018. Parmi ceux-ci, 3 portent sur la suppression des cales en polystyrène expansé, la suppression des sous-emballage plastique et une teneur de 90% minimum de fibres recyclées dans les cartons. Par ailleurs, les actions suivantes ont été engagées : <ul style="list-style-type: none"> Recherche de nouveaux gisements de plastiques recyclés pour élargir la palette de couleur disponible et utilisable dans les produits de l'entreprise ; Inclusion du plastique recyclé par défaut, c'est-à-dire de manière systématique, dans le processus d'achat du Groupe afin d'intégrer, sur l'ensemble des pièces plastiques d'un nouveau projet, une revue systématique de celles qui doivent se développer à partir de matériaux recyclés. 			



 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 (n°2 dans le suivi 2018) Programme « Réparer plutôt que jeter » : réduire les déchets de produits électriques et électroniques (DEEE) en augmentant leur durée d'usage par les consommateurs via une politique de réparation pendant 10 ans. <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le réseau de réparateurs en France et à l'international • Engagement et communication des marques de l'entreprise (SEB, Tefal, Moulinex, Rowenta, Krups...) sur le logo « produit réparables 10 ans » • Utiliser l'impression 3D pour garantir « à vie » la fourniture d'un maximum de pièces détachées pour la réparation des produits et donc leur usage prolongé. 	X	X	X	2008 - 2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 La Direction Satisfaction Consommateurs / SAV est en charge de la mise en œuvre de cet objectif.		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018			
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	Depuis 2016, le logo « produit réparable 10 ans » s'affiche sur plus de 90 % des nouveaux produits commercialisés en Europe, Asie, Moyen-Orient et Afrique pour les 4 marques Tefal, Rowenta, Moulinex et Krups, ainsi que pour Seb et Calor en France et Belgique.			
Commentaires	En 2018, 93,1 % du volume total de produits électroménagers commercialisés dans le monde étaient réparables. Une nouvelle offre de service pour stimuler la réparation a été lancée en 2018 pour la marque Rowenta : le Groupe SEB a mis au point une offre de réparation forfaitaire pour encourager les consommateurs à faire davantage réparer leurs produits. Un tarif unique et fixe pour chaque catégorie de produit où le consommateur a l'assurance de pouvoir faire réparer son produit pour moins d'un tiers du prix d'un produit neuf équivalent de la marque, et ce quel que soit la panne, l'âge de l'appareil et les pièces nécessaires. La prestation sera étendue aux autres marques en France en 2020, et progressivement déployée dans d'autres pays d'Europe.			

 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4 (n°3 dans le suivi 2018) Eurêcook : poursuite de l'expérimentation pilote sur l'Economie de fonctionnalité. Un service innovant, simple et pratique qui permet d'accéder en location à une large gamme d'appareils culinaires, à partir de 9,99€ seulement.		X	X	2015-2019

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi Septembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Les Directions Marketing et Développement Durable du Groupe SEB, ainsi que nos partenaires externes Eurêcook et le distributeur partenaire sont en charge de la mise en œuvre de cet engagement.		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018			
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'expérimentation a été étendue à Paris depuis octobre 2018.			
Commentaires	Le test pilote Eurêcook sur Dijon (avec Envie, Ademe, Groupe Casino) a été terminé mi 2017 sur 28 références de produits électriques culinaires du Groupe SEB. L'extension de cette expérimentation à Paris avec MONOPRIX a démarré en octobre 2018 et se poursuit en 2019.			

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
1
Maîtriser la chaîne de fabrication au recyclage du papier consommé et créer ainsi une boucle vertueuse :

- Sélectionner le papier consommé sur l'analyse du cycle de vie du produit dans le but qu'il ait l'impact environnemental de fabrication le plus faible possible
- Collecter et trier le déchet papier avec obligation de le livrer chez des papetiers proches de la collecte
- Compléter la démarche par la collecte et le tri de l'ensemble des autres déchets

X

X

X

2013-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 Janvier 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

Suivi effectué à l'aide de l'outil de reporting interne de l'entreprise qui recense les tonnages de consommation de papier par service, données recoupées avec les reportings trimestriels des fournisseurs de l'entreprise.

3/ Etat de l'action

 En cours
 Menée à terme
 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

 Suit le rythme prévu
 En avance
 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Premier consommable utilisé par les activités de services, le papier représente un enjeu économique significatif et un thème environnemental sensible (gestion des déchets, lutte contre le changement climatique et la pollution...).

De plus en plus d'initiatives sont mises en place afin de rationaliser la consommation totale qui s'élève à 10 797 tonnes en 2018 (soit une baisse de 20% par rapport à 2017). Les progrès accomplis sont le fruit de diverses actions menées à travers le Groupe, tels que le bon usage des imprimantes, la dématérialisation des supports papiers vers des supports numériques et l'utilisation de papier recyclé. Cette année Boursorama a mis en place la dématérialisation de l'envoi des codes de cartes bancaires ce qui permet une économie de 7 tonnes de papier par an.


Dans le cadre de ses engagements en faveur de l'environnement, Société Générale siège au Conseil d'administration de CITEO, éco-organisme issu de la fusion d'Eco-emballages et Ecofolio et qui promeut l'économie circulaire.


Société Générale veille à minimiser l'impact direct de ses déchets sur l'environnement, en déployant des actions de valorisation. La production de déchets est estimée à 15 580 tonnes en 2018. En 2018, le déploiement de la collecte sélective des déchets sur les tours Société Générale de La Défense a permis de trier 1 173 tonnes de déchets en 10 catégories pour une meilleure revalorisation. En 2019 un nouvel appel d'offre a été lancé pour la collecte des déchets dans l'ensemble des agences du réseau France.


En parallèle Société Générale a adhéré en 2019 au club Circul'R qui met en relation des grandes entreprises et plus de 150 acteurs de l'économie circulaire afin de limiter les déchets générés par le Groupe et trouver des solutions de revalorisation.

Commentaires

/

 Intitulé de l'engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Collecter et recycler les cartes bancaires : mettre en place une filière de recyclage pour toutes les cartes bancaires à détruire dans les agences				X X X 2017-2020 Décalée 2017-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi effectué à l'aide de l'outil de reporting interne de l'entreprise qui recense les tonnages de déchets par flux, données recoupées avec les déclarations des prestataires de l'entreprise en charge de la collecte.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée (2025)				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Une échéance plus longue a été fixée pour cet engagement afin d'envisager une approche plus globale de la valorisation des déchets générés par le Groupe. Une étude des différents flux existants va être envisagée. Société Générale a rejoint le Club Circul'R qui met en relation des grandes entreprises avec plus de 150 acteurs de l'économie circulaire afin d'étudier les différentes solutions possibles par typologie de déchets, actuellement : <ul style="list-style-type: none"> • Les cartes bancaires à cryptogramme dynamique sont considérées comme DEEE ; à ce titre elles sont collectées en agence, triées puis envoyées à l'entreprise du secteur adaptée « l'atelier du bocage » pour revalorisation. • Les cartes bancaires classiques (sans cryptogramme dynamique) qui sont récupérées en agences (avalées par les DAB ou déposées par les clients...) sont actuellement remélangées avec le papier permettant la fabrication de papier recyclé car le volume est trop faible pour créer ou rejoindre une filière de recyclage. • Le Groupe envisage différentes pistes pour rejoindre une filière de recyclage des CB (partenariat avec des banques françaises, contrat avec une start-up française spécialisée dans le recyclage...) car le volume de cartes est insuffisant pour créer seul cette filière. L'adhésion au Club Circul'R pourra nous aider dans ce sens pour trouver des acteurs du recyclage adaptés à ces volumes ou dans la constitution d'une filière avec d'autres acteurs. • A l'occasion de la COP22 à Marrakech, Société Générale avait lancé une nouvelle carte en PLA (amidon de maïs non OGM) pour remplacer les cartes classiques en PVC. Ceci pourrait être une alternative aux cartes PVC. Le Groupe est actuellement en train d'étudier la faisabilité de cette solution à un niveau plus global selon les fonctions de cette carte (paiements...) et sa longévité. 				
Commentaires	/				

 SOLVAY <small>asking more from chemistry®</small>	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'1 million de tonnes entre 2017 et 2025 les émissions de ses opérations à périmètre constant en améliorant l'efficacité énergétique, le mix énergétique et en investissant dans des énergies propres (scopes 1 et 2, année de référence 2017)			X	X	X	2017-2025
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Novembre 2019	Vérification externe approfondie.					
	3/ Etat de l'action						
<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Fin 2018, 32% de réduction de l'intensité gaz à effet de serre par rapport au niveau de référence.						
Commentaires	/						

 SOLVAY <small>asking more from chemistry®</small>	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Doubler le chiffre d'affaires réalisé avec les produits et solutions durables offerts par Solvay en s'appuyant largement sur les leviers de l'économie circulaire dans les chaînes de valeur aval. L'objectif est de faire passer le chiffre d'affaires dans les solutions durables recherchées par les marchés de 25 % en 2014 à 50 % en 2025			X	X	X	2015-2025
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019					
	Novembre 2019	Vérification externe approfondie.					
	3/ Etat de l'action						
<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée							
4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018							
<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Fin 2018, le chiffre d'affaires dans les solutions durables a déjà atteint 50 %.						
Commentaires	L'indicateur compte parmi les 5 indicateurs non-financiers du Groupe Solvay. 59 % des 50 % du chiffre d'affaires est corrélé à l'économie circulaire (efficacité énergétique, réduction des ressources non renouvelables, ressources renouvelables, eau, biodégradabilité, recyclabilité, etc.).						



Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	


Engagement 1
Augmenter significativement la production de matières premières secondaires et d'énergie à partir des déchets et des eaux usées entre 2014 et 2020 :


- a. Augmenter de 20 % la production de matières premières secondaires
- b. Multiplier par 2 la production de plastiques recyclés
- c. Augmenter de 10 % la production d'énergie renouvelable

X	X	X	2014-2020
---	---	---	-----------

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification externe par les Commissaires aux Comptes, au titre des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le Document de référence 2018 du Groupe.		
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu (1a.) <input checked="" type="checkbox"/> En avance (1c.) <input checked="" type="checkbox"/> Retardée (1b.)			
Résultats partiels/définitifs de l'action	1.a. Production de matières premières secondaires : 4,4 Mt en 2018 (+ 7,3 % par rapport à la baseline 2014) 1.b. Production de plastiques recyclés : 525 kt en 2018 (+ 21,5 % par rapport à la baseline 2014) 1.c. Production d'énergie renouvelable : 7,6 TWh en 2018 (+ 46 % par rapport à la baseline 2014)			
Commentaires	<p>Pour les actions 1b et 1a : SUEZ poursuit son engagement sur la chaîne de valeur du recyclage et de la valorisation des déchets. Le Groupe travaille à faire des matières premières secondaires une alternative durable à la matière vierge grâce à un captage toujours plus sélectif des flux de déchets et à la modernisation des centres de tri, ainsi qu'au développement de nouvelles technologies de transformation pour faciliter la réintégration des produits issus du recyclage, notamment le plastique et les métaux non ferreux. Les investissements majeurs liés au recyclage du plastique seront réalisés dans les toutes prochaines années, et SUEZ est devenu début 2019 membre de l'Alliance to End Plastic Waste, dont l'ambition est d'éradiquer la pollution plastique dans l'environnement. SUEZ propose également à ses clients de travailler en amont de la chaîne de valeur sur l'éco-conception des produits et notamment des emballages avec Circpack TM. Avec cette solution, SUEZ accompagne ses clients dans le choix des matériaux et la conception des emballages afin d'assurer une recyclabilité optimale et de réduire au maximum la production de déchets.</p> <p>Pour l'action 1c : Afin de soutenir son objectif de renforcer la production d'énergie renouvelable à partir du traitement de l'eau et des déchets, SUEZ a repensé la façon d'utiliser ses actifs industriels pour leur donner de nouvelles fonctionnalités. Le Groupe installe systématiquement des systèmes de production d'énergie sur les incinérateurs, ou de valorisation du méthane sur les sites de stockage des déchets pour produire du biogaz. Les stations d'épuration deviennent des usines multi-ressources : l'eau usée est traitée pour être réutilisée en irrigation, les boues d'épuration sont transformées en énergie. Le Groupe a également investi dans le Groupe Etia, afin de créer une gamme complète de solutions pour la production d'énergie décentralisée à partir de tous types de biomasse et de déchets secs.</p>			

 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2 Contribuer à faire éviter aux clients de l'entreprise 60 millions de tonnes de gaz à effet de serre sur la période 2015-2020 par des solutions d'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification externe par les Commissaires aux Comptes, au titre des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le document de référence 2018 du Groupe.		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018			
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	38 millions de tonnes de CO ₂ évitées depuis la publication de l'engagement, soit 63% de l'objectif.			
Commentaires	SUEZ continue d'accompagner ses clients dans la réduction de leur empreinte carbone en développant des solutions d'économie circulaire : en améliorant la collecte et le tri de déchets afin d'en optimiser le recyclage, en augmentant la production d'énergie renouvelable à partir du traitement des déchets, en renforçant l'économie circulaire de l'eau et en déployant une stratégie d'alliance avec des entreprises et des acteurs de l'écosystème territorial sur toute la chaîne de valeur de l'économie circulaire. Le Groupe a réhaussé en octobre 2019 ses objectifs climat afin de s'inscrire dans la trajectoire 1,5°C, et s'est en particulier engagé à faire éviter à ses clients l'émission de 20 millions de tonnes de CO ₂ par an à l'horizon 2030 contre 10 actuellement (cf chapitre « nouveaux engagements 2019 »). En 2019, le Crédit Agricole CIB a accompagné SUEZ dans sa démarche visant à indexer les conditions financières de sa principale ligne de crédit à l'atteinte d'objectifs de développement durable, dont celui visant à faire éviter à ses clients l'émission de plus de 60 millions de tonnes de GES entre 2015 et 2021.			

 Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3 Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives entre 2014 et 2030.	X	X	X	2014-2030
Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification externe par les Commissaires aux Comptes, au titre des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le Document de référence 2018 du Groupe.		
	3/ Etat de l'action			
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée			
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018			
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée			
	Avec une capacité de production de 2 610 millions de m ³ d'eaux alternatives par an, SUEZ a déjà dépassé son objectif de multiplier par 3 sa capacité de production d'ici 2030.			
Commentaires	L'acquisition de l'ex-GE Water en 2017, et la croissance de l'activité du Groupe depuis cette date en matière de traitement d'eau industrielle, ont considérablement accéléré la réalisation de l'engagement pris par SUEZ en matière de production d'eaux alternatives. SUEZ continue également de développer son activité de dessalement d'eau de mer pour les clients municipaux, tout en travaillant sur des solutions plus durables. Le Groupe est ainsi membre de la Global Clean Water Desalination Alliance qui visent à approvisionner les stations de dessalement avec au moins 80% d'énergie verte d'ici à 2035. SUEZ travaille également à accélérer la transformation de ses stations d'assainissement en usines-ressources, comme la Biofactory de Santiago du Chili, qui valorise 100 % des eaux usées et des biosolides qu'elle reçoit, tout en étant neutre en carbone et productrice nette d'énergie. Ce projet a reçu le Prix Momentum for Change des Nations Unies lors de la COP24.			



Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
4	Contribuer au développement local et à l'attractivité des territoires. Evaluer annuellement dans les pays où SUEZ est présent l'empreinte locale (« Local Footprint ») du Groupe, c'est-à-dire les emplois directs et indirects générés par son activité dans le tissu économique local	X	X		2017-2021
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Vérification externe par les Commissaires aux Comptes, au titre de leur mission de vérification de la conformité et de la sincérité de la Déclaration de performance extra-financière incluse dans le Rapport de Gestion 2018 du Groupe.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Près de 275 000 emplois sont soutenus dans le monde en 2018 par les activités de SUEZ, directement ou dans la chaîne de fournisseurs.				
Commentaires	Conformément à l'engagement de sa Feuille de Route 2017-2021 « Contribuer au développement local et à l'attractivité des territoires », SUEZ évalue chaque année son empreinte socio-économique dans les zones géographiques où il est présent, en estimant au moyen de la méthode Local Footprint® la propagation en termes d'emploi de son activité tout au long de sa chaîne de fournisseurs. Les résultats de cette étude sont présentés dans le Rapport Intégré du Groupe. En 2018, SUEZ a ainsi soutenu au total près de 275 000 emplois dans le monde, soit plus de 3 fois le nombre d'emplois directs des filiales du Groupe, notamment dans des boucles locales d'économie circulaire.				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
1	Intégrer un critère consacré à l'économie circulaire dans les achats de l'entreprise		X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2018 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Une cartographie des achats a été réactualisée, intégrant des critères liés à l'économie circulaire. Cette analyse sera déployée dans l'ensemble du processus d'achat.				
Commentaires	/				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2	Limiter les productions de déchets et favoriser leur valorisation: 2a/ S'engager à ce que plus de 50% des déchets de l'entreprise soient valorisés			X	2016-2020
	2b/ Mettre en place sur les sites de l'entreprise des programmes de réduction de déchets et de « Zero waste to landfill »			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2018 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst &Young dans sa mission d'audit CSR.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints En 2018, 57 % des déchets ont été valorisés.				
Commentaires	/				

Engagement	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
3	Développer des polymères comprenant jusqu'à 50% de matière plastique recyclée.	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Novembre 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2018 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst &Young dans sa mission d'audit CSR.			
	3/ Etat de l'action				
	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018				
	<input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input checked="" type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats <input checked="" type="checkbox"/> Atteints <input type="checkbox"/> Partiellement atteints <input type="checkbox"/> Non atteints D'ores et déjà, plus de 15 grades de compounds polyéthylène, polypropylène et polystyrène intégrant jusqu'à 50% de matières recyclées sont commercialisés. https://www.polymers.total.com/catalog?f%5B%5D=im_field_polymer_origins%3A1398&nid=832&term=&group_page=1 Les objectifs sont atteints mais le portefeuille de produits va continuer de s'élargir pour étendre l'offre à un plus grand nombre de marchés. Par ailleurs Total a engagé un vaste plan de développement de l'économie circulaire autour des plastiques (cf commentaires et détails de ces engagements)				
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> En 2019, TOTAL s'est fixé un objectif de 30 % de polymères recyclés en 2030 TOTAL a récemment acquis Synova, leader français du recyclage du polypropylène et a pour ambition de doubler la capacité de production de polypropylènes recyclés destinés au marché automobile d'ici 2021. TOTAL et plusieurs partenaires de la chaîne de valeur de la construction ont décidé de s'associer pour former le projet « Clean Site Circular », qui vise à recycler les déchets de films plastiques provenant du secteur de la construction dans un circuit fermé, sans dégradation des performances. Par ailleurs, Total s'est engagé dans la lutte contre la pollution par les plastiques : <ul style="list-style-type: none"> TOTAL est un membre fondateur de l'Alliance to End Plastic Waste, déjà composée de près de 40 entreprises, dans le but d'investir 1,5 milliard de dollars sur 5 ans pour prévenir, protéger, et aider à réduire les fuites de déchets plastiques dans l'environnement. (4 axes de travail : les infrastructures de collecte et de tri, l'innovation technologique, l'éducation, la dépollution). 				



	TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4		Solariser 5 000 stations service à travers le monde, dont 800 en France (limiter nos consommations d'énergie non renouvelable).			X	2017-2022
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	Novembre 2019	L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2018 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.				
	3/ Etat de l'action					
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	830 stations solarisées fin 2018					
Commentaires	/					

	TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5		Améliorer de 1% par an en moyenne l'efficacité énergétique des installations industrielles opérées entre 2010 et 2020 (économie de ressources non renouvelables)			X	2010-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Modalité de validation du suivi 2019				
	Novembre 2019	L'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2018 et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.				
	3/ Etat de l'action					
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée					
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018					
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	A fin 2018, l'amélioration est de 11,6% soit 1,45% par an en moyenne					
Commentaires	/					

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Transition vers le bâtiment bas carbone : réduire les émissions carbone relatives à la construction à hauteur de 35 % entre 2015 et 2030 (par m²) grâce à une approche « construction sobre » et la sélection de matériaux optimisés en contenu carbone, en particulier par l'usage de matériaux de construction recyclés			X	2016-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi réalisé en interne avec vérification de la performance quantitative par un tiers indépendant.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base de la méthodologie développée par le Groupe, l'intensité carbone des projets a baissé de 4,5 % par rapport à 2015 (passage de 850 à 812 kgCO₂eq/m²construit). Le Groupe a systématisé en 2017 la mesure de l'empreinte carbone de ses projets dès la phase de conception, via une approche dynamique basée sur une Analyse en Cycle de Vie (ACV). Des solutions bas-carbone spécifiques à chaque projet sont proposées et validées à l'occasion de leur revue budgétaire. En 2018, 79 % des projets de développement⁽¹⁾ ont défini un plan de solutions énergie et carbone incluant des solutions additionnelles aux exigences minimales s'appliquant à tous les projets. Parmi ces exigences, les solutions d'efficacité énergétique telles que l'éclairage LED sont systématiquement déployées sur les centres commerciaux en développement : 100% des projets livrés en 2018 étaient équipés de cette technologie d'éclairage dans les parties communes. Un travail d'identification, de priorisation et de recherche de solutions alternatives pour le choix des matériaux a également été initié par le Groupe, afin d'aboutir à des directives pour les équipes de développement Groupe et les prestataires (liste de matériaux encouragés et à éviter). De la même façon le Groupe travaille sur les derniers projets à l'établissement de directives pour la conception intérieure sobre en carbone. Le Groupe s'efforce en priorité de réduire l'impact carbone sur les postes de construction les plus significatifs, à commencer par la structure et les fondations du bâtiment. URW emploie des bétons « bas carbone » sur le projet de bureaux Trinity : pour les fondations, l'infrastructure de couverture de l'avenue de la Division Leclerc, les planchers collaborants des espaces de bureaux. Sur le projet des Ateliers Gaité, Unibail-Rodamco-Westfield travaille en étroite collaboration avec Hoffman Green Technologies pour intégrer un ciment innovant qui pourrait permettre une réduction en empreinte carbone de plus de 50% par rapport à un béton classique. Le projet intègre également un immeuble de logement en bois permettant de réduire les émissions indirectes liées à la construction. Le Groupe a utilisé une structure en bois pour la construction de la façade du centre commercial « Mall of the Netherlands ». Cette structure de façade a un impact carbone divisé par 5 comparé à une structure classique en préfabriqué de béton. <p><small>(1) Projets de développement engagés et contrôlés en Europe Continentale au 1er janvier 2018 de plus de 10 000 m² GLA, excluant les rénovations sans extension de surface.</small></p>				
Commentaires	Suite à l'acquisition de Westfield Corporation, le portefeuille d'actifs du Groupe s'est étendu en 2018 aux Etats-Unis. Suite à cette extension de périmètre, Unibail-Rodamco-Westfield déploie sa politique de certification environnementale des bâtiments en conception, ainsi que l'application de sa méthodologie d'analyse de l'empreinte carbone de la construction de ses projets. L'objectif mentionné ici s'applique à l'ensemble des projets de développement du Groupe depuis Juillet 2019.				



UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Systématisation de la valorisation des déchets d'exploitation : revaloriser/recycler la totalité des déchets d'exploitation des centres commerciaux, avec l'arrêt de l'enfouissement d'ici 2020 (Engagement ajusté : cf. sections « commentaires »)			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi réalisé en interne avec vérification de la performance quantitative par un tiers indépendant.			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input checked="" type="checkbox"/> Retardée (à 2025)				
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> En 2018, 40 % des déchets d'exploitation des centres commerciaux ont été valorisés par réutilisation, recyclage, compostage, ou méthanisation et 50 % ont fait l'objet d'autres formes de valorisation énergétique. En tout, ce sont donc 90 % des déchets des centres commerciaux gérés du Groupe qui sont recyclés, réutilisés ou valorisés contre seulement 61 % en 2012. En 2018, 6 % des déchets étaient enfouis sans valorisation énergétique. Les locataires sont régulièrement informés et sensibilisés des modalités et procédures locales de gestion de déchets mises en place sur site. Les contrats des prestataires et les « baux verts » fixent les exigences minimales à respecter en matière de tri et de recyclage des déchets. En outre, un nombre croissant de centres commerciaux sont équipés d'un système de gestion des déchets avancé qui comprend la pesée des déchets de chaque locataire séparément afin de facturer les frais réels liés aux tonnages générés. Un meilleur tri des déchets permet aux preneurs de réduire le tonnage déposé en déchets résiduels DIB (déchets industriels banals) dont l'élimination est plus coûteuse, leur offrant ainsi l'opportunité de minimiser leurs charges. Ce système contribue efficacement à améliorer le taux de recyclage. Au Royaume-Uni, les deux centres commerciaux londoniens (intégrés dans le portefeuille du Groupe lors de l'acquisition de Westfield Corporation en 2018) n'ont aucun déchet à enfouir depuis 2012. En effet, tous les déchets non recyclés sont envoyés pour récupération d'énergie. De plus, des solutions innovantes permettent d'augmenter le taux de recyclage ou récupération sur place (ex : installation sur site d'un EcoDigester). Le Groupe a poursuivi sa coopération avec Phenix, une entreprise spécialisée dans l'optimisation de la valorisation des déchets. En 2018, Phenix et URW Link ont lancé le premier test opérationnel sur le centre commercial d'Aéroville. Phenix est responsable depuis avril 2019 de la gestion et de la valorisation des déchets du centre commercial français Rosny 2. Ce partenariat se base sur une approche circulaire de la valorisation des déchets avec par exemple la collecte et la redistribution des invendus des supermarchés par le biais d'une application mobile. 				
Commentaires	<p>Suite à l'acquisition de Westfield Corporation par Unibail-Rodamco en 2018, le Groupe a mis à jour sa stratégie RSE « Better Places 2030 » en Juillet 2019. Dans la nouvelle stratégie du Groupe Unibail-Rodamco-Westfield, l'engagement concernant la valorisation des déchets d'exploitation a été modifié afin de prendre en compte la capacité du Groupe à dérouler les actions prévues sur l'ensemble du portefeuille consolidé.</p> <p>De ce fait, cet engagement est maintenant publié dans les objectifs RSE sous la formulation suivante : « Eliminer la mise en décharge de déchets d'ici à 2025 ».</p>				

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 3	Promotion d'offres commerciales innovantes liées à l'économie circulaire au sein des centres commerciaux					X	2016-2025
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Suivi réalisé en interne.					
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> En Juin 2018, la ferme urbaine « Farmhouse » a ouvert sur le toit du centre commercial « So Ouest », à Levallois Perret. Cette ferme urbaine est née du partenariat de URW Link avec la start-up « Sous les Fraises ». Des légumes, fruits et plantes y sont produits grâce à l'agriculture verticale, sans herbicide, pesticide ou fertilisant. Depuis son ouverture, plus d'une tonne de fruits et légumes ont été récoltés. L'espace de 270 m² a été étendu à 600 m² en 2019. Le Groupe a mis en place un « espace temporaire » avec la Croix Rouge dans le centre commercial de Vélizy 2 en avril 2019. Cette « boutique inversée » a permis de récolter plus de 6 tonnes de vêtements en 10 jours afin de leur donner une seconde vie. Viparis - la filiale congrès et expositions du Groupe - a impulsé une nouvelle dynamique au sein de la filière événementielle sur le thème de l'économie circulaire. Cette réflexion conjointe menée avec différents acteurs de l'événementiel, organisateurs d'événements, standistes et prestataires de nettoyage a conduit à la réalisation de trois essais, sur trois salons de tailles différentes sur le site de Paris Nord Villepinte. Les premiers résultats de ces tests sont encourageants, avec jusqu'à 65 % de taux de tri atteint pour l'un des salons tests. Au-delà de la gestion des flux, les questions sur les filières de valorisation, l'éco-conception, ou les chiffres des flux de déchets générés ont été abordées. Ces travaux sur l'économie circulaire se poursuivront en 2019 dans l'objectif d'aboutir à des solutions concrètes. Le Groupe a développé en 2018 un partenariat avec Too Good to Go, une Start-up luttant contre le gaspillage alimentaire. Une application mobile permet aux boulangeries, restaurants et autres commerçants de proposer des paniers surprise composés des invendus du jour à prix réduits. URW Link a lancé un test de quatre mois avec Too Good To Go en Juin 2018 sur le centre commercial Euralille durant lequel plus de 2 000 repas ont été « sauvés ». De ce fait, en Octobre 2018, le Groupe a décidé d'étendre le partenariat sur 18 de ses centres français. Entre janvier et mai 2019, 46 000 repas ont déjà été « sauvés » dans les centres commerciaux URW via l'application Too Good To Go. Des expansions à d'autres pays du Groupe sont également en cours de discussion. 						
Commentaires	/						



Engagement 1
Maîtriser l'usage des ressources, avec le double objectif de réduire :

1. les consommations d'eau rapportées au chiffre d'affaires de 6 % en 2020 (m3/ M€)
2. les consommations énergétiques rapportées au chiffre d'affaires de 8 % en 2020 (MWh/ M€)

X

X

2016-2020

Suivi de l'engagement
Avancement de l'action
1/ Date du suivi
29 mars 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

 Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe (consultable sur le site internet de Valeo : <https://www.valeo.com/fr/documents-reference-rapports-semestriels/>).

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018
 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Objectif 1-1 : Depuis l'année 2008, la consommation totale d'eau en valeur relative a diminué de 43 % au sein du Groupe Valeo. En 2018, après deux ans de baisses significatives, la consommation totale d'eau rapportée au chiffre d'affaires a augmenté de 6 % par rapport à la valeur de référence fixée en 2015 (198 m3 /M€), malgré une baisse structurelle atteinte par les sites à périmètre constant.

Pour l'objectif 1-2, la consommation énergétique rapportée au chiffre d'affaires a été réduite de 2 % en 2018 par rapport à la valeur de référence fixée en 2015, pour un objectif de 8 % de réduction en 2020.

Commentaires

Pour l'objectif 1-1, l'augmentation en valeur relative, en m³ par million d'euros de chiffre d'affaires, de la consommation d'eau constatée en 2018, après deux ans de baisses consécutives, s'explique principalement par l'intégration au périmètre du Groupe des dernières acquisitions en Asie, et notamment les sites Ichikoh, la principale acquisition du Groupe en matière de systèmes d'éclairage, qui représentent à eux seuls 22 % de la consommation d'eau du Groupe.

Afin de permettre à ces acquisitions d'atteindre le niveau d'exigence élevé du Groupe en matière environnementale, Valeo a mis en place des programmes d'intégration progressive pour ces nouveaux sites. Les dispositifs d'économie d'eau, qui sont en usage chez Valeo depuis plusieurs années, seront progressivement remplacés, et des nouveaux systèmes déployés, dont l'usage de circuits fermés dans les nouveaux procédés, le remplacement des systèmes de refroidissement à eaux par des systèmes de refroidissement à air, la réutilisation progressive d'eaux pluviales et eaux industrielles, la réduction des débits d'eau à usage domestique, l'installation de nouveaux équipements (machines de nettoyage des réflecteurs, etc.), et l'installation de dispositifs permettant la collecte et la réutilisation des eaux pluviales ou industrielles une fois traitées.

Pour l'objectif 1-2, l'amélioration progressive de la performance énergétique du Groupe (ou la réduction de la consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires) est le résultat de chantiers constants d'amélioration de la performance énergétique des équipements de production et des sites de production (solutions d'éclairage à basse consommation, rénovation thermique des bâtiments, etc.).

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
29 mars 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

 Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe (à trouver sur le site internet de Valeo : <https://www.valeo.com/fr/documents-referance-rapports-semestriels/>).

3/ Etat de l'action

 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

 Suit le rythme prévu

 En avance

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2018, la quantité totale de déchets produits rapportée au chiffre d'affaires a été réduite de 2,4 % par rapport à 2017.


Commentaires


En 2018, la quantité totale de déchets produits rapportée au chiffre d'affaires a diminué de 2,4 % par rapport à 2017.

Pour atteindre son objectif fixé à 15,6 t/M€ en 2020, Valeo continue à multiplier les efforts de synergie entre les Directions des Achats, Industrielle et R&D, avec comme perspective :

- de poursuivre la réduction de la consommation de matière ;
- d'améliorer le temps de mise au point en phase de lancement de nouveaux projets (produits et processus), qui impacte positivement la réduction des déchets produits ;
- de mettre en place un suivi régulier des principaux producteurs de déchets, dès la détection de risques de production de déchets hors des exigences du Groupe.

Valeo	Intitulé de l'engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Développer des produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules, en renforçant la position de Valeo pour les produits servant à l'hybridation des systèmes de propulsion des véhicules		X		2016 - 2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 juin 2019	2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi de cet engagement est rendu possible par une publication annuelle publique de ces indicateurs au sein du document de référence du Groupe (à trouver sur le site internet de Valeo : https://www.valeo.com/fr/documents-reference-rapports-semestriels/).			
	3/ Etat de l'action <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée				
	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Pour l'année 2018, plus de 50 % du chiffre d'affaires « première monte » de Valeo est issu de produits contribuant, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de CO ₂ .				
Commentaires	<p>En matière de produits, la stratégie de Valeo est structurée autour de deux axes : les produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules (hybridation, électrification et économie d'énergie) et les technologies pour le véhicule autonome et connecté.</p> <p>Plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel de Valeo en 2016, 2017 et 2018 (indicateur non suivi avant 2016) est issue des produits/solutions qui contribuent à réduire les émissions de CO₂ (produits de propulsion pour hybridation et électrification des véhicules, auxiliaires innovants à basse consommation énergétique - éclairage/essuyage - et solutions thermiques liées à l'hybridation et l'électrification). Cette stratégie a été consolidée par des partenariats importants, à l'image de la JV avec Siemens en 2016, qui permet à Valeo de disposer d'un portefeuille complet de solution d'électrification de basse et de haute tension, pour tout type de véhicules. Le volume de prise de commande cumulée de la JV avec Siemens s'élève à 10,5 Mrds € à la fin de l'année 2018.</p> <p>Valeo a également renforcé sa capacité à proposer des solutions d'électrification pour usage de mobilité urbaine, notamment avec la solution 48V, qui permet l'électrification à coût abordable.</p> <p>Le chiffre d'affaires liés aux technologies liées à la mobilité autonome et connectée, ainsi que digitale, n'est pas intégré dans cet indicateur, même si ces produits vont à terme contribuer à la réduction des émissions de CO₂, par les effets qu'ils auront sur le système de mobilité dans son ensemble, comme par la fluidification du trafic, la réduction du nombre de véhicules en circulation, etc.</p> <p>Valeo poursuivant des objectifs dans ces deux domaines, il a été fait le choix de ne pas se fixer un objectif chiffré de ventes liées aux produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ à 2020.</p>				

	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Elever le pourcentage de déchets de production revalorisés. Poursuivre le projet dit « By products » qui consiste à élever le pourcentage de déchets de production revalorisés en augmentant notamment le pourcentage de recyclage matière tout en réduisant le coût net de traitement des déchets. Objectif : 97 % en 2020 vs 94 % en 2017 compte tenu de la nouvelle empreinte industrielle du Groupe.			X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 3 ^{ème} trimestre 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi est réalisé en interne et validé annuellement par les commissaires aux comptes.				
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
	Résultats 2018 : 95,5 % de déchets de production revalorisés et résultat estimé 2019 : 96 %, en ligne avec l'objectif.						
Commentaires	Globalement les revenus procurés par la cession des déchets et « by products » sont nettement supérieurs aux coûts de collecte et de traitement.						

	Intitulé de l'engagement / action			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Systématiser la démarche d'écodesign dans les procédures Capex et R&D. Rendre obligatoire la présentation d'une démarche structurée en matière d'eco-design dans l'instruction des projets d'investissement et de R&D d'une importance moyenne. Objectif : Traiter plus de 80 % des projets en masse en prenant en compte une extension aux projets d'importance moyenne.				X	X	2016- 2020
Suivi de l'engagement							
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 3 ^{ème} trimestre 2019		2/ Modalité de validation du suivi 2019 Le suivi est réalisé en interne.				
	3/ Etat de l'action						
	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Menée à terme <input type="checkbox"/> Annulée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018						
	<input checked="" type="checkbox"/> Suit le rythme prévu <input type="checkbox"/> En avance <input type="checkbox"/> Retardée						
	Fin 2019, 76 % de la masse des Capex font l'objet de la démarche. Ce pourcentage augmentera avec la reprise des grands investissements prévus en 2020,2021 et 2022 de sorte que le résultat à long terme sera supérieur à l'objectif.						
Commentaires	La politique du Groupe prévoit d'intégrer systématiquement l'enjeu RSE dans les procédures d'approbation des investissements. Une procédure générale portant sur les règles de l'« écodesign » a été mise en place en 2015 dans le cadre de la refonte de la gouvernance des grands projets. Elle est destinée à s'assurer de l'usage des meilleures pratiques et techniques disponibles. Elle est dorénavant bien comprise et les projets intègrent la démarche.						



Engagement 3
Déployer un outil d'analyse du cycle de vie (ACV)

Construire avec un prestataire spécialisé un outil d'analyse de cycle de vie de nos produits capable de prendre en compte la variété de nos process et de nos sites de production. Cet outil est destiné à établir une analyse de cycle de vie sommaire pour les produits en production comme ceux en développement selon une grille d'évaluation prenant en compte une dizaine d'impacts. Objectif : 10 produits clés et/ou projets de R&D d'ici fin 2020.

X

X

2016-2020

Suivi de l'engagement
Avancement de l'action
1/ Date du suivi
3^{ème} trimestre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019
Le suivi est réalisé en interne.

3/ Etat de l'action
 En cours
 Menée à terme
 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018
 Suit le rythme prévu
 En avance
 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

L'outil qui est opérationnel a contribué à date à renouveler la certification environnementale de 5 sites. Il va être maintenant utilisé pour réaliser des ACV sommaires pour répondre aux demandes de certains clients.

Commentaires

L'outil prend tout son sens dans le cadre des nouvelles routes de production conséquence de la refonte de l'empreinte industrielle du Groupe et notamment de ses investissements en Chine et compte tenu des demandes clients qui commencent à apparaître.

L'outil prend en compte les flux de production interne ainsi que les schémas d'approvisionnement, utilise une base de données mise à jour par un prestataire spécialisé et intègre des données d'exploitation demandées aux clients /utilisateurs finaux. Il examine l'impact des produits selon une dizaine de critères comme les émissions, l'énergie, les ressources naturelles, la toxicité, l'eutrophisation des milieux.

L'outil est bien opérationnel depuis fin 2018. Sa mise en œuvre se poursuivra jusque fin 2020 pour répondre aux demandes de certains clients.

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

Engagement 1
Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire

- Réalisation de plus de 3.8 Milliards d'euros de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire
- Augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées
- Taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique supérieur à 70 % en 2018 (c'est un objectif du Plan Environnement de Veolia qui a été prolongé à 2019).

X

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement
Avancement de l'action
1/ Date du suivi
 Octobre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

Donnée issue du reporting environnement des sites opérationnels, vérifiée par l'auditeur externe KPMG et publiée dans le Document de Référence du Groupe.

3/ Etat de l'action
 En cours

 Menée à terme

 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018
 Suit le rythme prévu pour la réutilisation des eaux usées et pour les déchets traités avec valorisation matière ou énergie

 En avance pour l'objectif de chiffre d'affaires

 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action
Les actions sont en cours jusqu'en 2020.

Elles sont en avance pour l'indicateur clé sur le chiffre d'affaires : celui-ci était de 4,8 Mrds € en 2018, contre 4.4 Mrds € en 2017 et 3,8 Mrds € en 2016 (objectif fixé pour 2020).

 Concernant le taux de réutilisation des eaux usées traitées, celui-ci a repris sa progression en 2018 (367 Mm³), après avoir marqué le pas en 2017 (350 Mm³).

Enfin, le taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergie se rapproche de l'objectif de 70 % puisqu'en 2018 : 67,6 % de tonnes étaient valorisées (à périmètre constant).

Commentaires

En janvier 2019, Veolia a annoncé son implication, en tant que membre fondateur, dans la nouvelle Alliance to End Plastic Waste. Celle-ci réunit une trentaine d'entreprises mondiales, issues de la chaîne de valeur des plastiques et des biens de consommation, implantées en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Elle a pour vocation d'aider à éliminer les déchets plastiques dans l'environnement, et en particulier dans les océans. Elle s'engage à verser plus de 1 milliard de dollars - avec pour objectif d'atteindre 1,5 milliard de dollars - d'ici cinq ans, pour permettre le déploiement de solutions de réduction et de gestion des déchets plastiques et promouvoir leur recyclage.

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	

 Engagement
1
 Bis

Multiplier par 5 le chiffre d'affaires du Groupe Veolia dans la transformation des plastiques (hors collecte et tri) d'ici à 2025, pour atteindre 1 milliard d'euros, notamment en Europe et en Asie, contre 200 Millions d'euros en 2016

X	X	X	2016-2025
---	---	---	-----------

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

 1/ Date du suivi
 Octobre 2019

 2/ Modalité de validation du suivi 2019
 Via le reporting financier du Groupe.

3/ Etat de l'action

 En cours
 Menée à terme
 Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

 Suit le rythme prévu
 En avance
 Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

En 2018, le chiffre d'affaires dédié à cet objectif a atteint 250 M€.

Commentaires

Exemple :

Veolia et Nestlé ont annoncé le 18 mars 2019 avoir signé un accord visant à améliorer le recyclage des emballages plastiques dans le monde.

D'ici à la fin 2025, une dizaine de sites de recyclage pourraient sortir de terre en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe. Une première usine doit être inaugurée en Indonésie avant la fin de l'année.

Veolia, déjà engagé avec Unilever et Danone, fournira les plastiques recyclés pour que ces multinationales triplent leur taux d'intégration dans leurs emballages d'ici à six ans. Pour réaliser le milliard d'euros de chiffre d'affaires visé sur ce segment, Veolia devra régénérer 1 million de tonnes de plastiques (350 000 tonnes à ce jour).



Intitulé de l'engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 2

Proposer des solutions d'économie circulaire contribuant au climat, au service de des clients de l'entreprise

- Capturer plus de 60 % du méthane des centres de stockage de déchets gérés par le Groupe (57,3 % en 2015)
- Cumuler 100 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions réduites entre 2015 et 2020 (15,5 Mt en 2015)
- Cumuler 50 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions évitées entre 2015 et 2020 (6,3 Mt en 2015)

X

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi
Octobre 2019

2/ Modalité de validation du suivi 2019

Reporting interne sur les sites opérationnels, données vérifiées par l'auditeur externe KPMG et publiées dans le Document de Référence du Groupe.

3/ Etat de l'action

En cours

Menée à terme

Annulée

4/ Comparaison avec le rythme prévu dans les publications 2017 et 2018

Suit le rythme prévu pour l'objectif de captage de méthane

En avance

Retardée pour les émissions de CO₂ réduites ou évitées

Résultats partiels/définitifs de l'action

Pour 2018, le taux de captage de méthane des centres de stockage s'élevait à 57,7 %, se rapprochant ainsi de l'objectif 2020 (60 %). La progression est moins forte que prévue, mais en raison d'événements conjoncturels (fermeture de sites en UK ayant un taux de captage très élevé, travaux sur des sites en Chine et en France). Le taux de valorisation du biogaz capté continue par contre à progresser : 84,4 % en 2018 (78 % en 2015).

La diminution des impacts CO₂ progresse fortement, mais l'objectif à atteindre est encore loin et la date-cible devra être retardée :

- les émissions de CO₂ produites eq ont été réduites de 44 M tonnes en 2017 à 63 M tonnes en 2018 (soit un effort de +43 %)
- les émissions de CO₂ eq évitées ont progressé de 18,2 M tonnes en 2017 à 24,4 M tonnes en 2018 (soit un effort de +34 %)

Commentaires

Cet engagement est placé sous la responsabilité d'un membre du Comité Exécutif, qui préside la Task Force interne Stratégie et Climat, chargée de décliner l'engagement "contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique" dans les activités du Groupe (financement de projet, orientation pour la R&I, méthodes de reporting, actions de plaidoyer).

Pour mesurer ces impacts, Veolia a développé « GreenPath », une plateforme internet permettant à ses équipes commerciales et techniques d'évaluer et comparer les empreintes environnementales (émissions de GES et autres polluants atmosphériques, empreinte eau, impact sur la biodiversité), et de sélectionner les solutions qui répondent le mieux aux objectifs internes et demandés par les clients de l'entreprise.



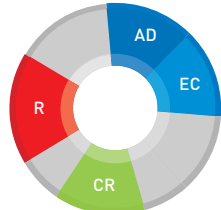
Les **23 nouveaux engagements 2019** pris
par 15 entreprises

Présentation détaillée de chaque nouvel engagement pris en 2019

• Air France	78	• Legrand	84
• Bouygues	78	• Nexity	85
• Carrefour	79	• Plastic Omnium	86
• Eiffage	80	• Sanofi	87
• Eramet	80	• Suez	88
• Fnac Darty	81	• Unibail-Rodamco-Westfield	89
• Ingenico	82	• Vallourec	89
• Korian	83		

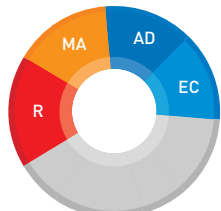
Comment lire les fiches de présentation des engagements ?

- Ces tableaux présentent en détail chaque engagement.
- La présentation s'effectue par ordre alphabétique du nom des entreprises.
- Pour faciliter la lecture, la présentation de chaque engagement est la suivante dans la 1^{ère} section :
 - Tout d'abord figure (1^{ère} colonne) **le libellé** de l'engagement / action.
 - Sont ensuite indiqués (2^{ème} colonne) les trois types d'**enjeux** visés par l'engagement ou l'action : mieux connaître ses flux de ressources, évaluer les opportunités, définir des objectifs en termes qualitatifs ou quantitatifs. Ces enjeux présentent une gradation, mais peuvent être cumulatifs.
 - Enfin figurent les **échéances** (3^{ème} colonne) qui présentent la période de mise en œuvre d'un engagement / d'une action ou, en précisant l'année de début et l'année de fin.
- La 2^{ème} section présente :
 - Les acteurs mobilisés (1^{ère} colonne) : sont distingués les acteurs internes à l'entreprise (directions ou équipes) et les acteurs externes (PME, fournisseurs, organismes publics, certificateurs...) de façon à comprendre l'effet d'entraînement de l'engagement / action.
 - Le périmètre (2^{ème} colonne) indique à la fois les entités organisationnelles de l'entreprise impactées par l'action ou l'engagement et peut préciser le nombre de pays ou de régions couverts.
 - Les leviers (3^{ème} colonne) employés par l'entreprise pour l'engagement / action ; ils sont présentés dans le cadre d'une roue, avec une couleur spécifique par levier. Ils correspondent aux leviers identifiés par l'ADEME avec un ajout concernant les actions transversales multi-acteurs :
 - AD** approvisionnement durable ;
 - EC** éco-conception ;
 - EIT** écologie industrielle et territoriale ;
 - EF** économie de la fonctionnalité ;
 - CR** consommation responsable ;
 - ADU** allongement de la durée d'usage ;
 - R** Recyclage ;
 - MA** action multi-acteurs.
- Enfin, la 3^{ème} section présente les modalités qui permettent de comprendre le détail de l'engagement, le contexte dans lequel il s'insère et le déroulement dans le temps.

AIRFRANCE / Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Recycler, réduire et valoriser les déchets provenant du service à bord	X	X	X	2019-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : • Direction de l'Environnement et du Développement Durable • Direction de la Logistique produit vol • Personnel Navigant Commercial • Direction des achats Acteur externes : Servair	Tous les vols d'Air France			
Modalités				

L'engagement s'oriente autour de trois axes :

- Le tri sélectif :
 - depuis octobre 2019, sur les vols vers les bases parisiennes d'Air France, le tri sélectif concerne les bouteilles en plastique, les Tetra Pak en carton, les cannettes en aluminium et le verre (bouteilles de vin de champagne). Ces matériaux, triés par le personnel à bord, sont ensuite pris en charge par le prestataire Servair à Paris – Charles de Gaulle et Paris – Orly puis recyclés en France ou en Europe.
 - A terme, et après extension du périmètre à des prestataires aux destinations internationales d'Air France, ce sont 7 millions de bouteilles en plastique, 3 millions de briques, 6 millions de cannettes chargés chaque année à bord des avions, qui pourront progressivement être injectés dans des filières de recyclage.
- Réduire les plastiques à usage unique : à partir de fin 2019, 1 300 tonnes de plastiques à usage unique seront remplacées par des alternatives durables. Il s'agit de remplacer :
 - 100 millions de gobelets en plastique à usage unique par des gobelets en carton ;
 - 85 millions de couverts en plastique à usage unique par des pièces fabriquées et conditionnées à partir de matières biosourcées ;
 - 25 millions de bâtonnets en plastique à usage unique par des mélangeurs en bois.
- Diminuer le gaspillage alimentaire en :
 - adaptant l'offre d'Air France à la demande des clients en fonction de la durée du vol et des horaires ;
 - utilisant la digitalisation pour prévoir la demande des clients : présélection du plat chaud en cabine Business dès 2020.

BOUYGUES / Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3b Participer à des groupes de travail et initiatives externes concernant l'économie circulaire	X	X		2018-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipes en charge des sujets économie circulaire dans les métiers du Groupe Acteur externes : Associations professionnelles, groupes d'experts, collectivités territoriales	Bouygues Construction Bouygues Immobilier			
Modalités				


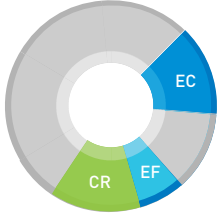
Pour lever les verrous à la mise en place d'innovations circulaires et de nouveaux modes constructifs, Bouygues Construction et ses filiales participent à des groupes de travail externes qui contribuent à l'évolution des cadres législatifs et normatifs, des certifications, ainsi que la montée en compétence du secteur.

Quelques exemples :

- Propositions pour la feuille de route et la loi économie circulaire, avec l'EGF BTP (Entreprises Générales de France – secteur BTP)
- Collaboration de Bouygues Travaux Publics avec la Fédération National des Travaux Publics et l'UMTM (Union des Métiers de la Terre et de la Mer) pour encourager le réemploi des terres excavées
- Participation de Bouygues Travaux Publics aux travaux du programme national de recherche Recybéton (recyclage complet des bétons) et premier ouvrage réalisé sur le Contournement Nîmes Montpellier.
- Participation de Bouygues Bâtiment France Europe à la création du référentiel BBCA (Bâtiment Bas Carbone) rénovation avec un volet économie circulaire

Par ailleurs, en 2019, Impulse Partners et Sinteo, avec le soutien du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), ont lancé le 1^{er} accélérateur de start-up visant à soutenir le développement de l'économie circulaire dans les villes et les territoires dans le secteur construction/immobilier. Bouygues Immobilier est un des premiers signataires d'un partenariat avec l'accélérateur et développe dans ce cadre le sourcing d'acteurs innovants afin d'intégrer l'économie circulaire dans ses opérations.




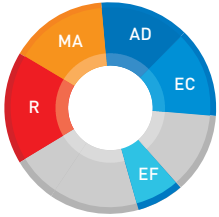
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2a Réduire de 5 % la quantité d'emballages mis sur le marché en 2022 par rapport à 2017			X	2018-2022
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, direction Qualité, directions marchandises, directions formats, directions concept	Groupe 9 pays intégrés France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Roumanie, Brésil, Argentine, Taiwan			
Acteur externes : Pacte National sur les Emballages Plastiques, Fondation Ellen MacArthur, WWF France, Zero Waste France				
Modalités				

Exemples d'actions en France :

- dans tous les magasins, donner la possibilité aux clients d'acheter leurs produits frais (boucherie, poissonnerie, traiteur) en utilisant des contenants réutilisables
- commercialisation de sacs réutilisables en coton biologique pour l'achat des fruits et légumes en vrac
- lancement du service Loop sur Carrefour.fr qui proposera un assortiment de produits de marque nationale et distributeur vendus dans des emballages réutilisables consignés
- suppression de l'intégralité des plastiques pour la vente des fruits et légumes
- réduction de l'utilisation de plastique sur plusieurs catégories de produits de grande consommation (jouets, ampoules).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2b Atteindre 100% d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables à horizon 2025 pour les produits à marque Carrefour			X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, direction Qualité, directions marchandises, directions formats, directions concept	Les 9 pays intégrés du groupe soit : France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Roumanie, Brésil, Argentine, Taiwan			
Acteur externes : Pacte National sur les Emballages Plastiques, Fondation Ellen McArthur, WWF France				
Modalités				

Evolution de l'emballage sur plusieurs familles de produits de grande consommation pour en améliorer la recyclabilité au travers de l'accélérateur d'innovations sur l'emballage « RESET RETAIL » <https://reset-retail.com/>

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Exploitation d'une plateforme multiservices notamment pour le tri des déchets inertes, compacte, mutualisée, au bénéfice de différents chantiers et ouverte aux autres professionnels	X	X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Différentes branches Infrastructure, Construction, Energie du groupe Eiffage	Les zones à forte densité de chantiers dans les agglomérations : 1 opérationnelle à Bordeaux en 2019, et une multitude de zones potentiel			
Acteur externes : Collectivités ; Fournisseurs et Prestataires ; entreprises du BTP : Autres types de clients.				
Modalités				

Il s'agit d'une plateforme physique, comprenant des éléments mobiles s'inscrivant dans une zone bas carbone. Les services proposés sont en évolution constante. Pour ce qui concerne la valorisation matière, il s'agit à la fois d'apporter les services classiques de stockage de déchets, mais également de s'assurer d'exutoires permettant la valorisation des éléments collectés, en particulier pour du recyclage.

<http://www.platformenoe.fr/>

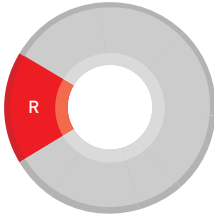
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Valoriser entre 2019 et 2023, 2 millions de tonnes de résidus et minerais fatals faibles teneurs* supplémentaires <small>* minerais de plus faibles teneurs ayant été extraits pour les besoins de l'exploitation sans pouvoir être utilisés jusqu'ici</small>			X	2019-2023
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites miniers du Groupe, Eramet Ideas (R&D)	Sites miniers du Groupe (Nouvelle-Calédonie, Gabon, Sénégal)			
Acteur externes : /				
Modalités				

La demande en métaux sera multipliée par 2,5 d'ici 2060 d'après l'OCDE. Or les métaux, par leur caractère infiniment recyclable, se prêtent particulièrement au développement de l'économie circulaire. Eramet est un acteur engagé sur cette voie de longue date en favorisant le recyclage et la gestion optimisée des ressources minières. De nouveaux objectifs ont été inscrits dans la feuille de route RSE 2018-2023 d'Eramet.

Pour les activités minières, la contribution à l'économie circulaire passe par une gestion optimisée des ressources minières. Il s'agit d'une part de valoriser les minerais de plus faible teneurs qui ont dû être extraits pour les besoins de l'exploitation sans pouvoir être utilisés (minerais dits « fatals » jusque-là), et d'autre part de valoriser autant que possible les résidus miniers issus des procédés de concentration des minerais. En parallèle des actions engagées en matière de management environnemental et de réduction de l'empreinte dans les activités minières de l'entreprise, l'objectif est de rendre plus efficient les procédés de l'entreprise et de mieux valoriser les ressources.

Un groupe de travail « économie circulaire » destiné à valider les actions éligibles à l'objectif a été constitué dans l'entreprise pour piloter cet objectif. Les actions, dont les tonnages seront comptabilisés pour le suivi de cet indicateur, sont celles qui permettent de valoriser des flux ou des stocks de résidus miniers ou de minerais fatals qui ne le sont pas jusqu'à maintenant.



eramet	Engagement / action	Enjeux			Échéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Valoriser entre 2019 et 2023, 10 000 tonnes de déchets supplémentaires			X	2019-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites industriels métallurgiques du Groupe, Eramet Ideas (R/D)		Tout le Groupe			
Acteur externes : Partenaires industriels dans certains projets R/D					
Modalités					

Dans les usines métallurgiques du groupe Eramet, la contribution à l'économie circulaire passe par la maximisation des flux recyclés, en incorporant la part la plus haute possible de matières premières secondaires dans les intrants, ou en valorisant en interne ou en externe au maximum les déchets générés par les activités. Les usines de la Division Alliages Haute performance du Groupe présentent déjà des taux d'incorporation de plus de 85 % de matières premières secondaires pour les aciéries, et un taux de valorisation global des déchets générés qui dépasse 90%.

Au travers cet objectif inscrit à la feuille de route RSE du Groupe, Eramet souhaite encore progresser sur ce sujet. Le but est de favoriser le développement d'actions qui vont permettre de valoriser des flux matières qui jusqu'à présent ne l'étaient pas. Les flux de valorisation déjà en place à fin 2018 ne sont donc pas ici comptabilisés, il s'agit de créer de nouveaux flux de valorisation. La valorisation recherchée est avant tout une valorisation matière, par ré-emploi, recyclage en interne, ou valorisation matière en externe. La valorisation de stocks historiques de déchets entreposés sur site fait partie des actions éligibles.

FNAC DARTY	Engagement / action	Enjeux			Échéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Apporter une information environnementale et de réparabilité sur les produits techniques pour inciter les fournisseurs à travailler sur l'éco-conception	X	X		2018-2022
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction commerciale, Direction RSE et Direction Marketing		Fnac et Darty FRANCE			
Acteur externes : Pouvoirs publics, associations (HOP et les Amis de la Terre)					
Modalités					

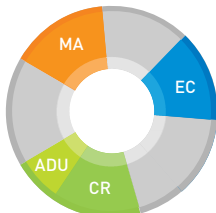
Fnac Darty a engagé un virage important en 2018 en faveur d'une information client lui permettant de consommer plus durable :

- La note d'impact environnemental, qui existait déjà depuis 2012 sur les PC, tablettes, smartphones et TV sur fnac.com et les magasins Fnac a été étendue en 2019 au site darty.com
- Lancement en 2018 d'un indice de réparabilité sur les PC, étendu en 2019 sur les smartphones
- Lancement en 2018 du baromètre annuel du SAV, qui apporte une information sur les durées d'usage des équipements par catégorie et par marque, mettant en avant les marques les plus fiables
- Lancement en 2019 du « choix durable », une information sur les équipements Darty les plus fiables

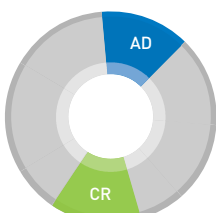
Le projet « indice de réparabilité », évolutif pour couvrir davantage de produits chaque année, s'appuie sur l'expertise technique du Labo Fnac Darty. Dix critères ont été retenus pour construire cet indice. A noter : cet indice, élaboré en collaboration avec les pouvoirs publics et les associations, est prévu dans le projet de loi économie circulaire.

L'indice de réparabilité et le baromètre du SAV sont à l'origine d'échanges constructifs avec les fournisseurs au sujet de la conception de leurs produits. L'information client a montré ses preuves pour entraîner l'ensemble des parties prenantes – pouvoirs publics, fournisseurs, clients... - vers une production et une consommation plus responsable.

Ainsi, au-delà de l'information client, Fnac Darty s'engage dans les années à venir à intégrer ces informations (réparabilité, fiabilité, impact environnemental) dans son dialogue avec ses fournisseurs afin de les inciter à éco-concevoir.


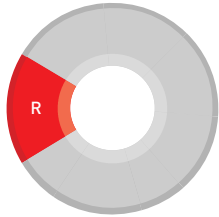
FNAC DARTY	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Développer l'activité de seconde vie, notamment à travers le don des invendus		X	X	X	2019-2022
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Service Seconde Vie, Direction commerciale, Direction RSE		Fnac et Darty			
Acteur externes : Associations bénéficiaires					
Modalités					

L'objectif est de s'appuyer sur un service « Seconde Vie », créé en 2018, pour favoriser la revente d'occasion et le don. Cette activité suppose une réorganisation de certains flux et l'identification de nouveaux acteurs associatifs.

ingenico GROUP	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Recourir à des data centers qui s'approvisionnent en électricité d'origine renouvelable pour le traitement des transactions de paiement				X	2019-2023
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : IT Operations, CSR, Purchasing		Union européenne			
Acteur externes : Fournisseurs de data centers					
Modalités					

Ingenico Group souhaite privilégier les énergies vertes pour le traitement des transactions de paiement. D'ici 2023, le Groupe s'engage à ce que tous ses data centers européens s'approvisionnent en électricité d'origine renouvelable.



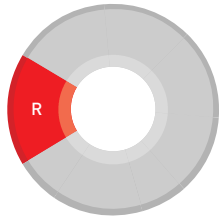
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Terminer en 2020 le diagnostic « déchets » de l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux en Europe	X	X		2018- 2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, Achats, CGO et Directeurs d'Etablissement	Europe			
Acteur externes : Bureau d'étude externe « Take a Waste », prestataires de collecte				
Modalités				

Korian a lancé un diagnostic complet de la gestion des déchets en établissements, à savoir des maisons de retraite médicalisées et cliniques spécialisées. L'objectif est de mieux comprendre les coûts, les volumes et les flux générés par l'activité du Groupe afin d'établir une feuille de route précise pour 2020-2025. Pour cela, un panel représentatif d'établissements est audité (visite sur site, entretiens avec les équipes, caractérisation des poubelles etc.) et l'ensemble des données à disposition analysé (budgets alloués, factures des prestataires etc.).

Ce diagnostic a été réalisé en France en 2018, en Allemagne en 2019, et sera déployé dans les autres pays du Groupe en 2020.

Les résultats de ce diagnostic pour la France et l'Allemagne ont permis d'identifier 6 flux prioritaires : les ordures ménagères (composées à 75 % de protections usagées), les bio-déchets (issus de la production des repas sur place), les encombrants (meubles et matériel médical), les DASRI (déchets à risques infectieux), le carton et le papier (importantes livraisons). Il a permis également à Korian d'identifier des pistes d'amélioration concrètes afin d'améliorer le tri en établissement, d'optimiser la gestion des déchets et donc de réduire les dépenses associées, et enfin de mettre les établissements en conformité réglementaire.



Le diagnostic sera terminé en 2020 et intégrera les enseignements pour l'ensemble du Groupe.


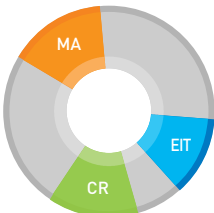
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Déployer la stratégie déchets de Korian			X	2020-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, Achats, CGO et Directeurs d'Etablissements	Europe			
Acteur externes : Bureau d'étude externe « Take a Waste », prestataires de collecte				
Modalités				

A la suite du diagnostic « déchets » qui sera terminé fin 2020, et dans le cadre de sa stratégie RSE, Korian est en cours de définition d'une feuille de route de gestion des déchets dans ses maisons de retraite médicalisées et cliniques spécialisées qui sera déployée progressivement entre fin 2020 et 2025. L'objectif est de mettre tous les sites Korian en conformité avec la réglementation européenne et d'améliorer efficacement les pratiques de tri des équipes.


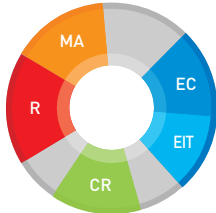
Rassemblés en « grappes » d'établissements Korian situés à proximité géographique, les établissements seront progressivement accompagnés de manière personnalisée par le bureau d'étude spécialisé « Take a waste » afin d'optimiser la gestion de l'ensemble des déchets – et particulièrement sur les 6 flux prioritaires identifiés (ordures ménagères, bio-déchets, DASRI, encombrants, carton et papier) – en :

- identifiant et sollicitant les meilleurs prestataires locaux de collecte pour chaque flux, notamment en favorisant les acteurs locaux et solidaires ;
- sensibilisant les équipes aux bons gestes de tri, y compris sur le gaspillage alimentaire ;
- assurant un reporting déchets réguliers pour suivre les progrès et partager les bonnes pratiques.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Réduire de 7 % à périmètre constant des émissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie du Groupe.		X	X	2019-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Spécialistes de l'optimisation industrielle Acteurs opérationnels dans les sites Acheteurs	Monde			
Acteur externes : Fournisseurs d'énergie et d'équipements consommateurs d'énergie Cabinets conseil en optimisation énergétique				
Modalités				
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'amélioration continue pour réduire les consommations d'énergie dans les unités de production et principaux centres logistiques et administratifs • Production d'énergie renouvelable sur site • Achat d'énergie verte, compensation carbone 				

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 Eviter 2,9 millions de tonnes de CO₂ sur l'année grâce à l'utilisation des solutions d'efficacité énergétique du Groupe		X	X	2019-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Centres de R&D du groupe Legrand Forces marketing et commerciales	Monde			
Acteur externes : Prescripteurs / Clients				
Modalités				
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier du retour d'expérience du déploiement de solutions d'efficacité énergétique pour la réduction de l'intensité énergétique du groupe Legrand • Développer la promotion des offres en particulier dans le cadre des certifications Bâtiment Durable • Préciser les modes d'évaluation pour les économies d'énergie induites et les émissions CO₂ évitées • Capitaliser sur le déploiement antérieur des solutions d'efficacité énergétiques (Bilan 2018 : 1 810 000 tonnes de CO₂ évitées en année pleine) 				



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7 Application des principes de l'économie circulaire à l'ensemble des centres de R&D	X	X		2019-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Centres de R&D du groupe Legrand	Monde			
Acteur externes : Fournisseurs du groupe				
Modalités				
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer dans le développement de tous les nouveaux produits les principes de l'économie circulaire proposés dans le Legrand Way for ecoconscious design. Déployer une démarche d'éco-conception concernant l'ensemble des étapes du cycle de vie des produits. Informé l'utilisateur de l'impact environnemental des produits à travers Profil Environnemental Produits PEP ecopassport® (programme de déclaration environnementale de référence pour les équipements du bâtiment) Limiter la production des déchets industriels et travailler à réduire leurs externalités négatives en favorisant les filières de revalorisation. 				

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Atteindre 30 % d'opérations et services faisant l'objet d'une démarche Économie Circulaire en 2025	X	X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction de RSE de Nexity Toutes les filiales : aménagement, promotion résidentielle et tertiaire, services immobilier	France			
Acteur externes : Start-ups, plateformes de réemploi, éco-organismes, acteurs de l'ESS, entreprises de construction et de déconstruction, fournisseurs de matériaux de construction				
Modalités				

Les opérations comptabilisées comme faisant l'objet d'une démarche d'économie circulaire sont répertoriées parmi les projets lancés par les directions de l'Immobilier résidentiel (IR) et de l'Immobilier d'entreprise (IE), et passés en comité d'acquisition au cours de l'année. Une démarche est dite d'économie circulaire par l'entreprise si elle relève de l'une des catégories suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic ressources pour réemploi, recyclage ou valorisation de la matière
- Recyclage des matériaux issus de la déconstruction
- Réemploi de produits ou de mobilier
- Récupération d'énergie fatale (data center, eaux grises...)
- Label Cradle to Cradle (C2C)
- Actions auprès des utilisateurs (sensibilisation au tri des déchets, mise en place du compost...).

Cet indicateur exprimé en pourcentage se mesure au prorata de la part que représente chaque branche (IR et IE) dans le chiffre d'affaires du Groupe. Résultat atteint en 2018 : 6,9 % des opérations et services Nexity sont engagés dans une démarche d'économie circulaire.



Engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

1 Augmenter le taux d'utilisation de matières plastiques recyclées dans les produits fabriqués par Plastic Omnium pour un de ses clients dont l'objectif est de 50 % à horizon 2030.

Courant 2020, conduire une analyse du cycle de vie (ACV) sur les systèmes à carburant.

X

X

X

2019-2030

Principaux acteurs mobilisés

Périmètre

Leviers

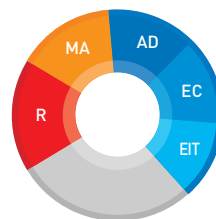
Acteur internes :

Expertise Matières Premières, Direction des achats, Direction des programmes, Direction des Opérations.

Acteur externes :

Ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du recyclage du plastique : fournisseurs de matières premières, recycleurs, constructeurs automobiles, etc...
Université de Bruxelles (VUB), Association PlasFuelSys (EUPC)

Europe dans un premier temps, puis États-Unis et Chine.




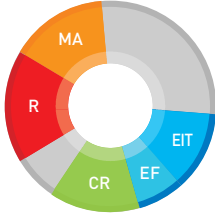
Modalités

Les constructeurs automobiles sont engagés dans une démarche d'introduction massive de matières recyclées dans leurs produits.

Plastic Omnium accompagne un de ces constructeurs pionnier dans cette démarche en introduisant de plus en plus de matières recyclées dans un premier temps dans les pièces extérieures cachées, puis dans un second temps dans d'autres pièces plus visibles par les utilisateurs.

Plastic Omnium s'est engagé depuis 2019 dans une démarche d'analyse complète du cycle de vie sur les systèmes à carburant. L'enjeu est d'obtenir une cartographie dynamique à travers un modèle paramétrique des leviers exploitables pour réduire l'impact environnemental (approvisionnement de matériaux bio-sourcés, recyclés, distances de transport, efficacité énergétique des outils de production, approvisionnement d'énergie verte, usage et fin de vie/recyclage).


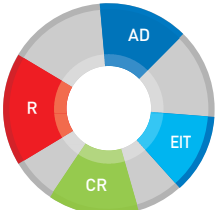


SANOFI  Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Réduire la quantité de déchets des sites en favorisant le réemploi et le recyclage tout en visant l'objectif « sites sans mise en décharge » en 2025 - focus particulier sur les plastiques.	X	X	X	2015-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sites SANOFI sur tous les pays – Direction HSE – Achats – Ingénierie.	Monde			
Acteur externes : Prestataires de traitement des déchets (diagnostic, collecte traitement), collectivités locales – Eco- organismes				
Modalités				

la disponibilité des infrastructures locales dans les pays où Sanofi opère, l'objectif global de mise en décharge est de rester inférieur à 1 % en 2025. Fin 2018, Sanofi a réduit de 25 % de production de déchets, 47 % des sites sont « sans mise en décharge ». Le taux de recyclage est de 74 %.

Sanofi poursuit ses plans d'actions :

- optimisation des process industriels pour réduire la quantité de déchets en travaillant le plus en amont possible avec les équipes de R&D sur les nouveaux produits
- mise en place des solutions de réutilisation ou de recyclage matière pour les déchets (plastiques notamment), recours à la valorisation énergétique pour certains déchets
- amélioration progressive des filières de gestion des déchets notamment dans les pays où les infrastructures ne sont pas disponibles au travers de partenariats
- réutilisation des déchets en matières premières pour les sites (recyclage et réutilisation des solvants usés à la place de l'incinération externe)
- sensibilisation de l'ensemble des salariés à la gestion des déchets tout au long de l'année mais également lors de la Journée Mondiale de l'Environnement Sanofi dédiée aux plastiques en 2019

SANOFI  Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire la consommation d'eau de 10 % entre 2015 et 2020	X	X	X	2015-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Essentiellement les sites de production sans exclure les autres sites de R&D et bureaux – HSE – Achats – Ingénierie – R&D	Monde			
Acteur externes : Spécialistes de la gestion de l'eau – Sociétés innovantes – Universitaires – laboratoires				
Modalités				


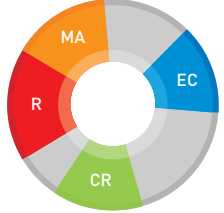
Sanofi s'est fixé l'objectif de réduire de 10 % sa consommation d'eau entre 2015 et 2020.

Fin 2018, cette consommation d'eau a diminué de 14 % (soit de 29 % depuis 2010).

Malgré l'atteinte de l'objectif, Sanofi poursuit ses efforts pour réduire la consommation d'eau en promouvant une gestion responsable de l'approvisionnement en eau :

- réduire de manière très significative la consommation, avec la mise en place de plans de gestion de l'eau sur les sites
- optimiser les circuits fermés
- réutiliser les eaux issues du site après traitement, dans la mesure du possible
- intégrer le critère « consommation d'eau » dans le développement des produits


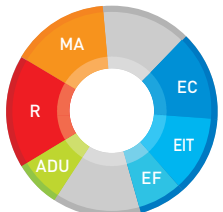
Une attention particulière est consacrée aux sites situés en zones de stress hydrique avec la mise en place, d'ici 2025, de plans particuliers de gestion de l'eau. Sanofi s'engage également à associer ses fournisseurs à ses ambitions en faveur de la réduction de l'usage de l'eau.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réduire l’empreinte environnementale des produits	X	X	X	2020-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toute la chaîne de valeur des produits (R&D, production, distribution, packaging, medical devices, marketing, achats, qualité...)	Nouveaux produits mis sur le marché			
Acteur externes : Universitaires - Autorités de santé – Eco organismes – partenaires de développement				
Modalités				

Sanofi s’est fixé l’objectif d’améliorer le niveau de connaissance de l’impact environnemental des principes actifs : 100% des nouvelles substances font l’objet d’une telle évaluation. Des améliorations sur le packaging primaire (« blister ») ont permis d’en réduire l’empreinte environnementale.


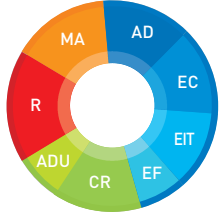
Sanofi poursuit les travaux sur l’analyse de l’empreinte environnementale de ses produits :

- travaux engagés depuis plusieurs années sur l’impact environnemental des principes actifs
- études d’analyse de cycle de vie déjà engagées et conception d’un outil d’écodesign des produits pharmaceutiques
- optimisation du packaging des médicaments en réduisant la part de plastique et en y intégrant des matériaux issus de l’économie circulaire (sous réserve des accords obtenus dans le cadre des dossiers de mise sur le marché), réduction de la quantité de déchets de packaging issus des patients
- éco-conception des dispositifs médicaux et étude de leur recyclabilité

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Contribuer à faire éviter aux clients de l’entreprise 20 millions de tonnes d’émissions de gaz à effet de serre par an à l’horizon 2030 par des solutions d’économie circulaire	X	X	X	2019-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité Exécutif • Direction du Développement Durable • Direction de la Performance Industrielle • Business Units et Business Lines du Groupe	Ensemble des activités de SUEZ dans le monde : SUEZ exerce ses activités eau-déchets en tant qu’opérateur dans plus de 70 pays			
Acteur externes : Clients collectivités (près de 45 millions de tonnes de déchets traités par an) et industriels (plus de 400 000 clients dans les services et l’industrie)				
Modalités				


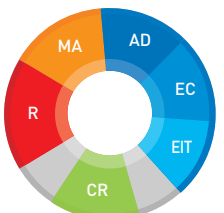
Dans un contexte de mobilisation renforcée de ses clients collectivités et industriels face au changement climatique, soutenu par des réglementations ambitieuses en Europe et en Asie notamment, SUEZ adapte son outil industriel et intensifie sa politique d’alliances intra- et intersectorielles visant à rapprocher producteurs, fabricants et utilisateurs pour maximiser l’impact de la contribution de son activité à l’économie circulaire. Lors de la présentation du plan stratégique du Groupe « Shaping SUEZ 2030 » en octobre 2019, Bertrand Camus, Directeur Général de SUEZ, a ainsi réhaussé l’ambition du Groupe en matière de lutte contre le changement climatique afin de l’inscrire dans la trajectoire 1,5°, et a porté à 20 millions de tonnes de CO₂ par an d’ici 2030 l’objectif de la génération d’émissions évitées aux clients du Groupe par des solutions d’économie circulaire, contre 10 actuellement.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Systématisation de l'intégration de solutions d'économie circulaire dans les projets de développement d'ici 2025		X	X	2019-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipe CSR, Equipes de développement et de travaux	Projets de développement du Groupe			
Acteur externes : Bureaux d'étude technique, entreprises de travaux, acteurs spécialisés de l'économie circulaire dans les bâtiments				
Modalités				

Cet engagement a été pris en Juillet 2019 dans le cadre de la nouvelle version de Better Places 2030. Il inclut les actions suivantes :

- réalisation d'études préalables visant à évaluer le potentiel de réemploi avant les opérations de curage (pour les projets de rénovation par exemple)
- intégration de matières premières recyclées dans les projets
- intégration et évaluation de l'opportunité de flexibilité d'usage lors de la conception du bâtiment pour anticiper de potentielles futures évolutions

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Mise en oeuvre d'une politique de recyclage des plastiques Réduire entre 2020 et 2022 les quantités de plastiques utilisées pour le conditionnement de liquides de process et pour l'emballage de produits ou d'équipements, et les recycler à 100% (ces plastiques n'entrent pas dans les processus de production).	X	X	X	2020- 2022
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directeurs de sites, Direction Environnement	Usines clés (France, Allemagne, USA, Brésil et Chine)			
Acteur externes : Fournisseurs, clients, collecteurs et transformateurs de déchets				
Modalités				

Sur la base d'une identification détaillée de la nature des matières plastiques utilisées, établir une politique de recyclage adaptée au niveau territorial en identifiant des filières ad hoc avec un double objectif de réduction des quantités mises en œuvre et de recyclage à 100 % des consommations.



Contact à Paris :

François-Nicolas Boquet,
 Directeur Environnement-Energie
fn.boquet@afep.com et environnement@afep.com

Contact à Bruxelles :

Justine Richard-Morin,
 Directeur adjoint Bureau de Bruxelles
j.richard-morin@afep.com

